

**INSTITUT D'EMISSION
D'OUTRE-MER**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 121 – 1er trimestre 2005

- NOUVELLE-CALEDONIE -

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

◆ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

◆ Il oriente la politique du crédit en refinancant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

◆ Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

◆ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33
II. Rappel des taux	
2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.2.2 Taux de base bancaire	38
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM 42

3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets en F CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange de valeurs	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47

Annexes 50

Statistiques monétiques	51
--------------------------------	-----------

L'activité des établissements de crédit ressort bien orientée en 2004. La croissance des actifs financiers s'accélère et atteint 15,7 % contre 7,9 % en 2003. Cette évolution correspond à un supplément de collecte de 46,5 milliards de F CFP en douze mois. Parallèlement, la distribution de crédits par le système bancaire local et par les établissements de crédits hors zone d'émission se maintient avec une hausse de 9,1 % sur l'année contre une progression de 9,0 % observé en 2003.



Au 31 décembre 2004, l'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit représente un volume de 343,2 milliards de F CFP.

Ces actifs sont détenus à 55 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 7,6 % sur douze mois, et à 29 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 38,1 % sur la même période. Cette dernière évolution s'explique toutefois par des dépôts de fonds effectués au cours du dernier trimestre de l'année par des entreprises dans le cadre d'opérations importantes.

Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, majoritairement constitués de produits d'assurance-vie, représentent 22 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie et progressent de 13,8 % en un an.

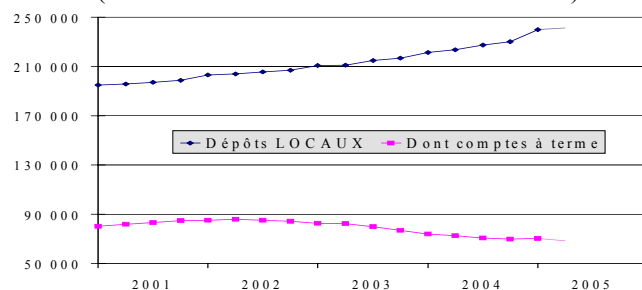
Dans le détail :

- les dépôts à vue (39 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 28,2 % par rapport à fin décembre 2003. Compte tenu de la remarque supra, les sociétés non financières sont les principales bénéficiaires de cette progression (+ 52,9 % en un an) ;

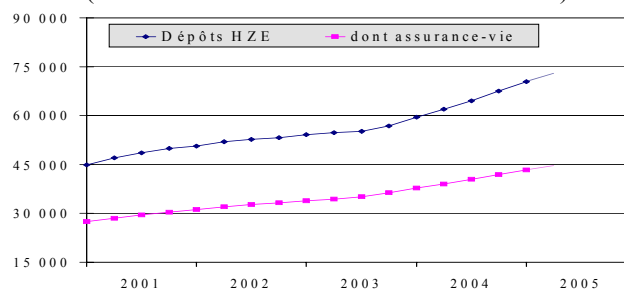
- l'ensemble des placements liquides et à court terme (43 % de l'ensemble) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 6,9 % sur l'année 2004 ;

- les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 13,7 %.

Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)





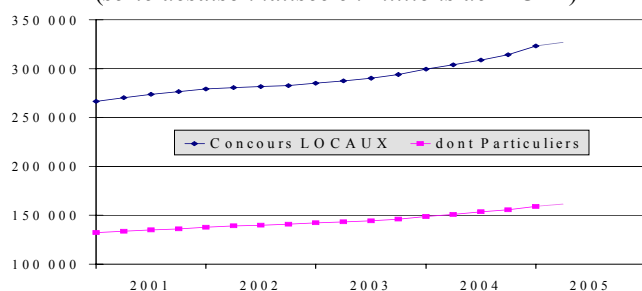
L'ensemble des passifs financiers des établissements de crédit (situés dans et hors de la zone d'émission) s'élève à 437,4 milliards de F CFP au 31 décembre 2004, en augmentation de 9,1 % sur l'année 2004.

Les crédits sont principalement distribués aux particuliers (46 %), dont l'encours net progresse de 9,8 % en douze mois, et aux sociétés financières (35 %) dont l'encours augmente de 7,1 % entre décembre 2003 et décembre 2004. Ils sont constitués essentiellement de crédits à l'habitat (42 %), de crédits à l'équipement (26 %) et de crédits de trésorerie (15 %).

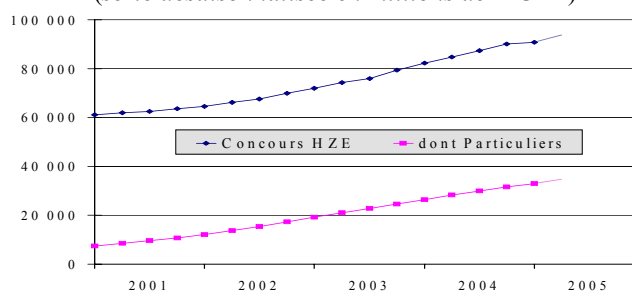
La progression de l'encours des établissements de crédit de la zone d'émission en 2004 (+ 10,9 % sur un an) résulte principalement de la demande en matière de financement d'habitat (+ 15,9 %) et de celle en matière d'équipement (+ 10,7 %).

Dans une moindre mesure, les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission enregistrent également une progression de l'ensemble de leurs encours sur la même période (+ 2,8 % sur un an). Ils représentent 21 % de la distribution de crédit sur le territoire. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (37 %) et sur la distribution de crédits immobiliers aux particuliers (33 %). Les crédits à l'équipement aux collectivités fléchissent légèrement sur douze mois (- 4 %), tandis que dans le même temps, ceux destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers augmentent de 19 % (+ 4,9 milliards de F CFP).

Encours des établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Encours des établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



*I. L'évolution
monétaire et
financière*

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Au 31 décembre 2004, l'ensemble des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte s'élève à 267,4 milliards de F CFP, soit une progression de 16,2 % pour l'année 2004 après une croissance de 4,7 % en 2003.

Les **dépôts à vue** représentent 133,9 milliards de F CFP au 31 décembre 2004, soit 50 % du total des dépôts locaux. Ils s'affichent en très nette augmentation par rapport au 31 décembre 2003 (+ 28,2 % contre + 8,1 % sur les douze mois précédents). Leur taux de croissance en 2004 s'explique toutefois par des dépôts de fonds effectués au cours du dernier trimestre de l'année par des entreprises dans le cadre d'opérations importantes.

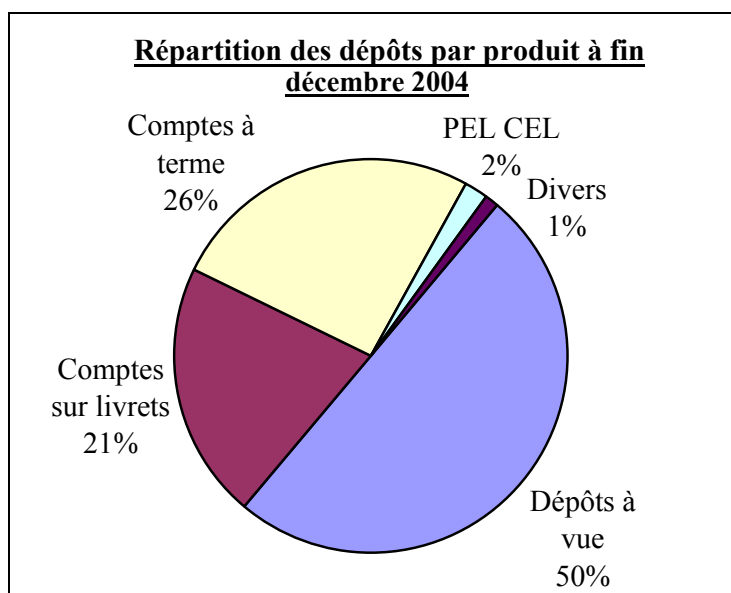
Le rythme de progression de l'encours des **comptes sur livrets** a décéléré en 2004 ; il n'en demeure pas moins soutenu à 7,5 % (+ 29,2 % en 2003).

Les **dépôts à terme** affichent un rythme de progression annuel devenu positif de 3,5 %, contre un recul marqué de 15,0 % pour l'année 2003.

A fin décembre 2004, 1 868 **comptes d'épargne-logement** sont ouverts pour un montant total collecté de 714 millions de F CFP. Le nombre de **plans d'épargne-logement** est plus élevé puisqu'à la même date, 7 140 PEL sont ouverts pour un encours global de 4,6 milliards de F CFP. Cette catégorie de produit a vu son encours progressé de 31,0 % sur les douze mois de l'année 2004.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de F CFP	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Dépôts à vue	104 415	98 737	103 190	104 188	133 908	28,2%	35,6%	28,5%
dont banques locales	98 296	92 852	97 125	97 917	127 843	30,1%	37,7%	30,6%
dont OPT	6 119	5 885	6 065	6 271	6 065	- 0,9%	3,1%	- 3,3%
Comptes sur livrets	52 887	53 211	54 884	54 951	56 878	7,5%	6,9%	3,5%
dont banques locales	48 748	48 965	50 696	50 615	52 460	7,6%	7,1%	3,6%
dont OPT	4 139	4 246	4 188	4 336	4 418	6,7%	4,1%	1,9%
Comptes épargne-logement	545	595	631	694	714	31,0%	20,0%	2,9%
dont banques locales	545	595	631	694	714	31,0%	20,0%	2,9%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	68 767	75 055	70 946	72 360	71 325	3,7%	- 5,0%	- 1,4%
Dépôts à terme	67 513	73 849	69 691	70 980	69 907	3,5%	- 5,3%	- 1,5%
Divers	1 254	1 206	1 255	1 380	1 418	13,1%	17,6%	2,8%
dont banques locales	68 767	75 055	70 946	72 360	71 325	3,7%	- 5,0%	- 1,4%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	226 614	227 598	229 651	232 193	262 825	16,0%	15,5%	13,2%
dont banques locales	216 356	217 467	219 398	221 586	252 342	16,6%	16,0%	13,9%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	3 516	3 800	4 019	4 255	4 601	30,9%	21,1%	8,1%
Plans d'épargne logement	3 484	3 768	3 982	4 219	4 566	31,1%	21,2%	8,2%
Autres placements d'épargne à long terme	32	32	37	36	35	9,4%	9,4%	- 2,8%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	230 130	231 398	233 670	236 448	267 426	16,2%	15,6%	13,1%
dont banques locales	219 872	221 267	223 417	225 841	256 943	16,9%	16,1%	13,8%
dont OPT	10 258	10 131	10 253	10 607	10 483	2,2%	3,5%	- 1,2%



Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous ne peut-être exhaustif.

1.1.2 L'EPARGNE COLLECTEE LOCALEMENT ET GEREE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'ensemble des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente un volume de 75,8 milliards de F CFP au 31 décembre 2004. Leur croissance est moins marquée que fin 2003 (+ 20,7 %) mais demeure soutenue avec une hausse de 13,8 % sur les douze mois de l'année.

Placements liquides ou à court terme (uniquement des OPCVM monétaires sur le territoire)

Les **OPCVM monétaires** connaissent habituellement un rythme de croissance très irrégulier mais soutenu. Leur progression atteint 18,5 % en 2004. Ils représentent ainsi 17,1 milliards de F CFP au 31 décembre 2004, soit 23 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures (22 % fin décembre 2003).

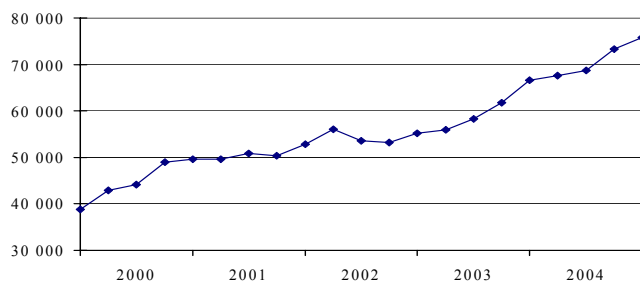
Placements d'épargne à long terme

Le volume de l'ensemble des placements d'épargne à long terme progresse de 12,4 % en 2004 pour atteindre 58,6 milliards de F CFP à fin décembre 2004 (contre 13,9 % entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003).

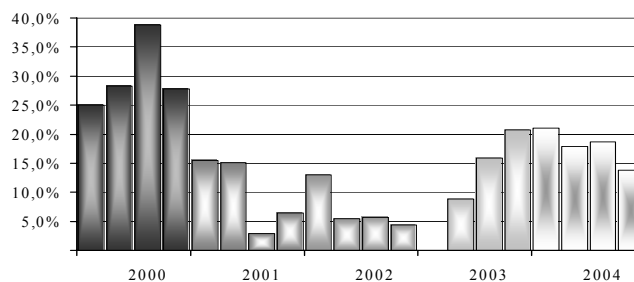
80 % des placements d'épargne à long terme sont constitués des **produits d'assurance-vie**. Leur encours a augmenté de 14,7 % en douze mois pour s'établir à 47 milliards de F CFP fin décembre 2004. Leur rythme de croissance annuel tend à se stabiliser. Les **OPCVM non monétaires**, qui représentent 13 % des placements d'épargne à long terme, voient leur encours augmenter de 1,4 %. Les placements en actions et obligations représentent pour leurs parts respectives 5 % et 2 % de l'ensemble des placements d'épargne à long terme au 31 décembre 2004. Face à une reprise modérée de la bourse en 2004 et des taux d'intérêts bas, les placements **actions** progressent de 17,6 % entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004. Les **obligations** affichent pour leur part un volume de placement en recul de 4,4 % en 2004.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



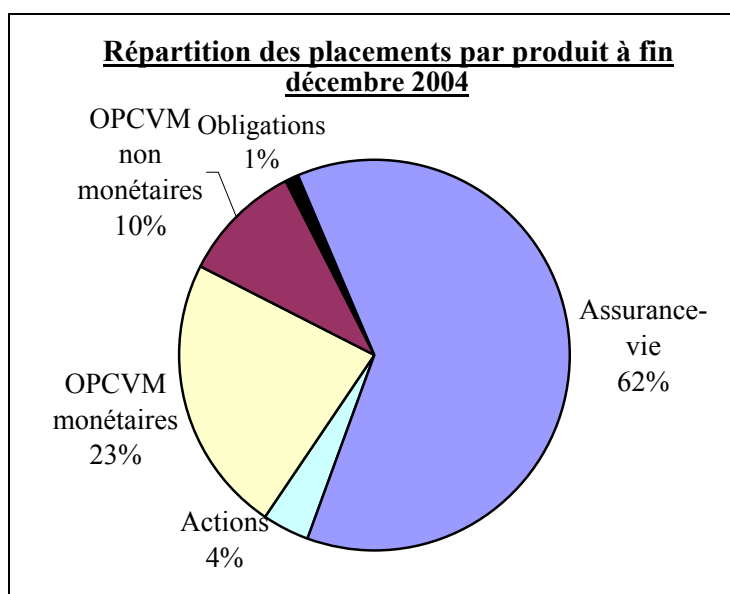
Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

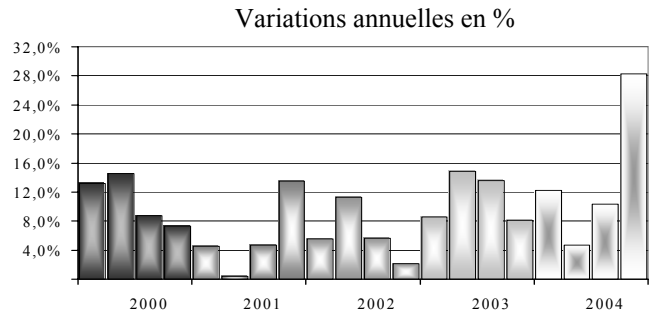
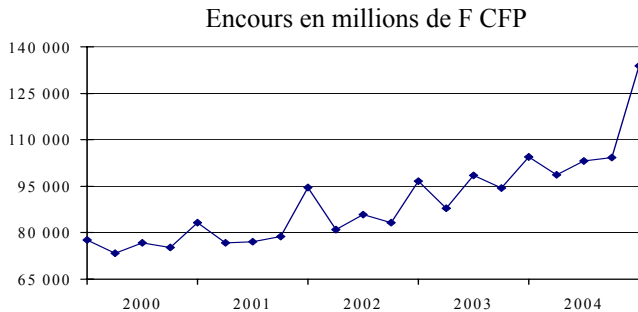
TABLEAU II
Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de F CFP	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Placements liquides et à court terme	14 441	14 389	13 650	16 914	17 119	18,5%	19,0%	1,2%
OPCVM monétaires	14 441	14 389	13 650	16 914	17 119	18,5%	19,0%	1,2%
Placements d'épargne à long terme	52 156	53 242	55 079	56 331	58 637	12,4%	10,1%	4,1%
Actions	2 403	2 580	2 606	2 667	2 826	17,6%	9,5%	6,0%
Obligations	1 463	1 531	1 402	1 440	1 398	- 4,4%	- 8,7%	- 2,9%
OPCVM non monétaires	7 312	7 677	8 058	7 952	7 417	1,4%	- 3,4%	- 6,7%
Assurances-vie	40 978	41 454	43 013	44 272	46 996	14,7%	13,4%	6,2%
TOTAL DE L'ÉPARGNE GÉRÉE HZE	66 597	67 631	68 729	73 245	75 756	13,8%	12,0%	3,4%

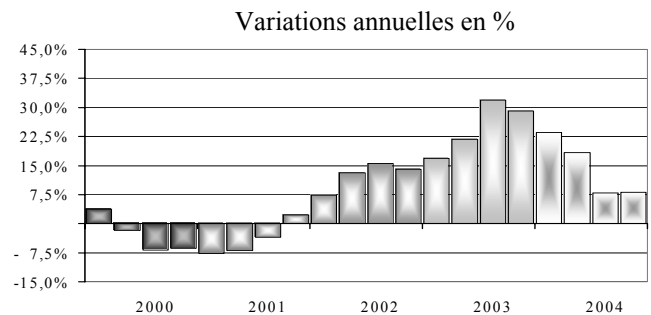
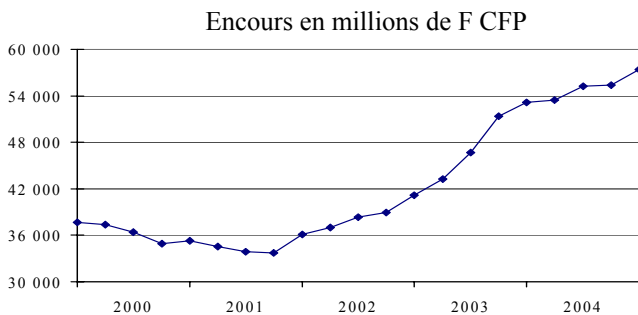


L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

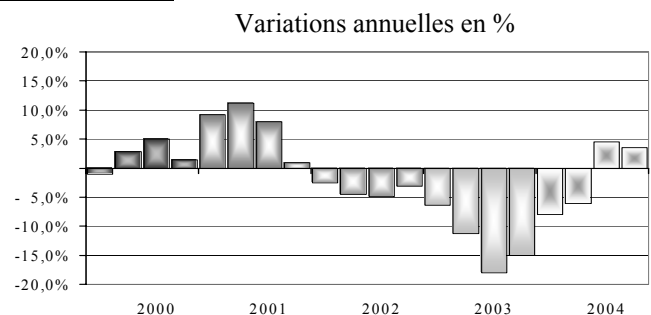
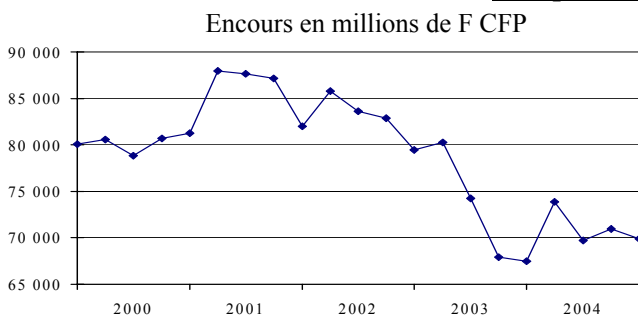
Dépôts à vue



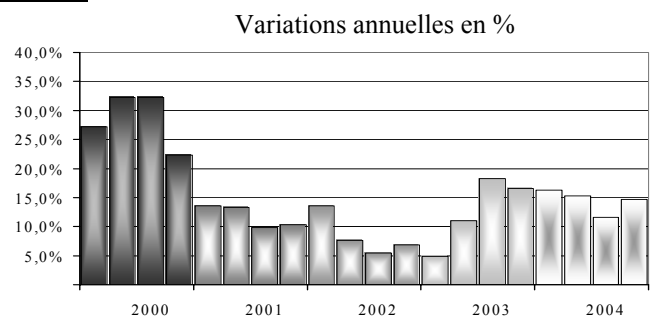
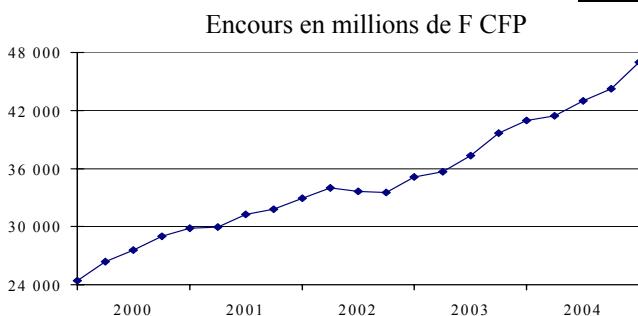
Comptes sur livrets



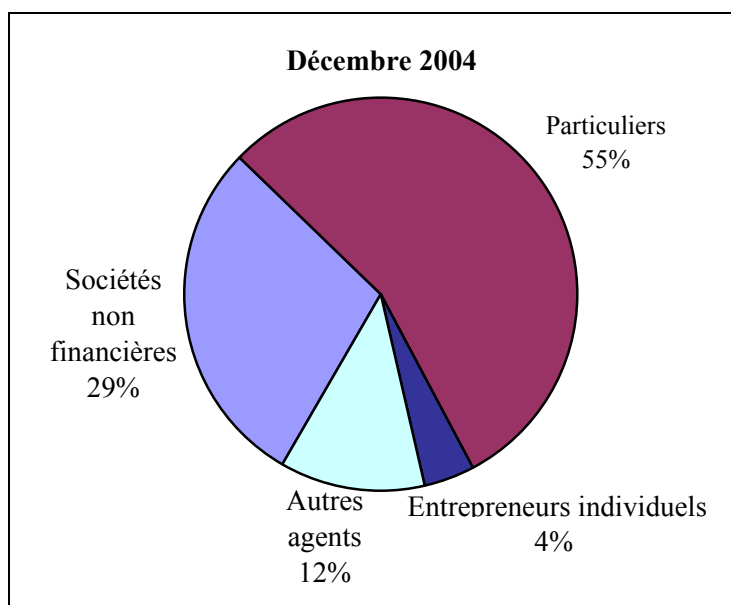
Comptes créditeurs à terme



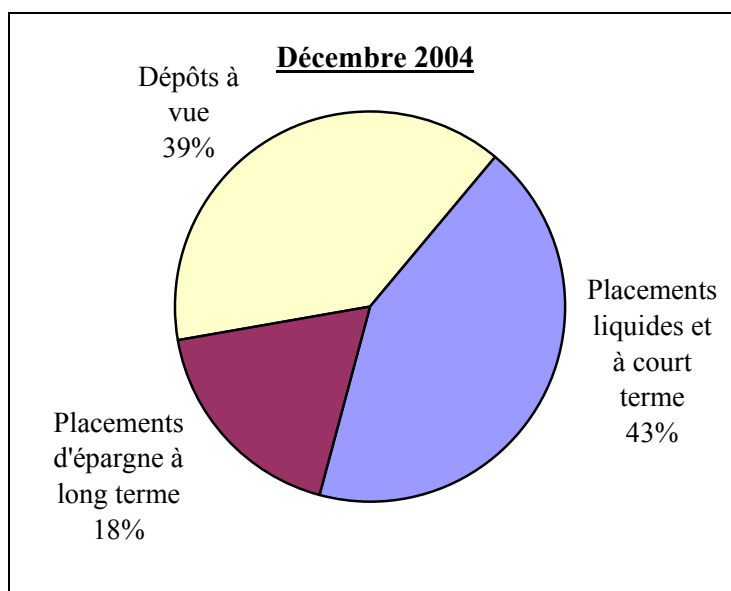
Assurance-vie



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (45 % du total), devant les sociétés financières (35 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation 14 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 5 % et 1 % des dépôts locaux.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 89 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 10 % (principalement en titres d'OPCVM monétaires).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

en millions de F CFP	31/12/2003		31/03/2004		30/09/2004		31/12/2004		variations en %
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	104 415		98 737		104 188		133 908		28,2%
Sociétés non financières	41 003	39%	36 433	37%	40 528	39%	62 692	47%	52,9%
Entrepreneurs individuels	10 285	10%	7 857	8%	8 095	8%	11 914	9%	15,8%
Particuliers	40 082	38%	41 237	42%	41 893	40%	44 256	33%	10,4%
Autres agents résidents	12 170	12%	12 376	13%	12 587	12%	13 798	10%	13,4%
Non résidents	875	1%	834	1%	1 085	1%	1 248	1%	42,6%
Autres dépôts	125 715		132 661		132 260		133 518		6,2%
Sociétés non financières	28 106	22%	33 347	25%	32 215	24%	30 859	23%	9,8%
Entrepreneurs individuels	2 757	2%	2 774	2%	2 698	2%	2 484	2%	- 9,9%
Particuliers	72 230	57%	72 435	55%	74 015	56%	76 029	57%	5,3%
Autres agents résidents	19 986	16%	21 694	16%	21 523	16%	22 387	17%	12,0%
Non résidents	2 636	2%	2 411	2%	1 809	1%	1 759	1%	-33,3%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	230 130		231 398		236 448		267 426		16,2%
Sociétés non financières	69 109	30%	69 780	30%	72 743	31%	93 551	35%	35,4%
Entrepreneurs individuels	13 042	6%	10 631	5%	10 793	5%	14 398	5%	10,4%
Particuliers	112 312	49%	113 672	49%	115 908	49%	120 285	45%	7,1%
Autres agents résidents	32 156	14%	34 070	15%	34 110	14%	36 185	14%	12,5%
Non résidents	3 511	2%	3 245	1%	2 894	1%	3 007	1%	-14,4%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	31/12/2003		31/03/2004		30/09/2004		31/12/2004		variations en %
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12
TOTAL	66 597		67 631		73 245		75 756		13,8%
Sociétés non financières	4 177	6%	3 709	5%	6 632	9%	7 661	10%	83,4%
Entrepreneurs individuels	123	n.s.	142	n.s.	108	n.s.	150	n.s.	22,0%
Particuliers	62 258	93%	63 567	94%	66 142	90%	67 525	89%	8,5%
Autres agents résidents	39	n.s.	213	n.s.	363	n.s.	420	1%	976,9%
Non résidents	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-

La répartition par agent économique de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) montre que les particuliers demeurent les déposants les plus importants concentrant 55 % du total des dépôts, devançant les sociétés financières qui en possèdent 29 % et les autres agents (résidents et non résidents) qui totalisent 12 % de l'ensemble. Les entrepreneurs individuels détiennent, pour leur part, 4 % du total des dépôts.

L'ensemble des actifs financiers détenus par les **particuliers** progresse de 7,6 % en 2004. Ils sont constitués pour les trois-quarts (76 %) de produits de placements. A noter que leurs avoirs en produits d'assurance-vie ont fortement progressé sur les douze derniers mois (+ 14,7 %).

L'ensemble des dépôts des **sociétés non financières** augmente de 38,1 % en glissement annuel. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue¹ (62 %), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme (30 %).

Les **entrepreneurs individuels** voient leurs actifs financiers progresser de 10,5 % entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004. Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue (82 %). Les entrepreneurs individuels effectuent la majorité de leurs placements en comptes sur livrets (55 % de leur épargne).

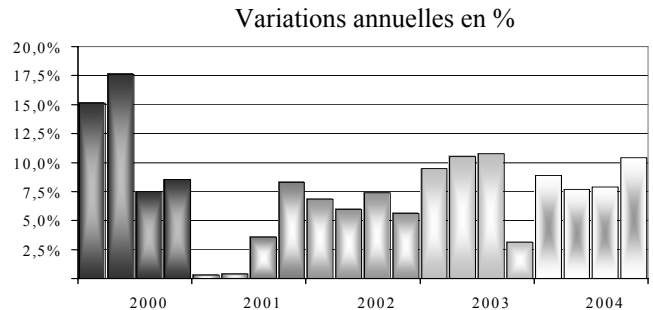
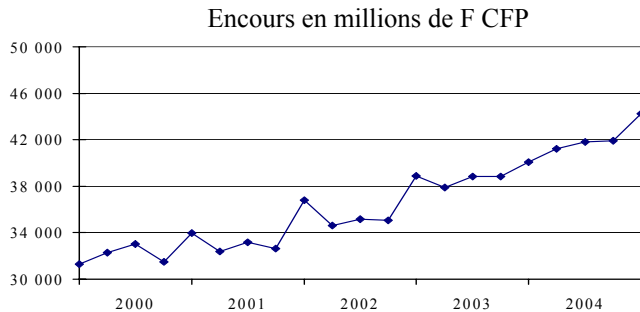
TABLEAU III bis
Ensemble des dépôts collectés
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	31/12/2003		31/03/2004		30/09/2004		31/12/2004		variations en % m/m-12
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	
Particuliers	174 570	59%	177 239	59%	182 050	59%	187 810	55%	7,6%
Dépôts à vue	40 082	23%	41 237	23%	41 893	23%	44 256	24%	10,4%
Placements liquides et à court terme	80 002	46%	80 300	45%	81 604	45%	82 053	44%	2,6%
<i>dont comptes sur livrets</i>	48 959	61%	49 336	61%	50 685	62%	52 952	65%	8,2%
Placements d'épargne à long terme	54 486	31%	55 702	31%	58 553	32%	61 501	33%	12,9%
<i>dont assurance-vie</i>	40 978	75%	41 454	74%	44 272	76%	46 996	76%	14,7%
Sociétés non financières	73 286	25%	73 489	25%	79 375	26%	101 212	29%	38,1%
Dépôts à vue	41 003	56%	36 433	50%	40 528	51%	62 692	62%	52,9%
Placements liquides et à court terme	31 247	43%	35 891	49%	37 292	47%	36 961	37%	18,3%
<i>dont comptes à terme</i>	27 792	89%	32 945	92%	31 577	85%	30 219	82%	8,7%
Placements d'épargne à long terme	1 036	1%	1 165	2%	1 555	2%	1 559	2%	50,5%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	1 004	97%	1 128	97%	1 503	97%	1 505	97%	49,9%
Entrepreneurs individuels	13 165	4%	10 773	4%	10 901	4%	14 548	4%	10,5%
Dépôts à vue	10 285	78%	7 857	73%	8 095	74%	11 914	82%	15,8%
Placements liquides et à court terme	2 782	21%	2 794	26%	2 690	25%	2 467	17%	-11,3%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 536	55%	1 595	57%	1 708	63%	1 460	59%	- 4,9%
Placements d'épargne à long terme	98	1%	122	1%	116	1%	167	1%	70,4%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	48	49%	73	60%	63	54%	106	63%	120,8%
Autres agents	35 706	12%	37 528	12%	37 367	11%	39 612	12%	10,9%
Dépôts à vue	13 045	37%	13 210	35%	13 672	37%	15 046	38%	15,3%
Placements liquides et à court terme	22 641	63%	24 297	65%	23 333	62%	24 555	62%	8,5%
<i>dont comptes à terme</i>	20 295	90%	21 985	90%	20 950	90%	21 768	89%	7,3%
Placements d'épargne à long terme	20	n.s.	21	n.s.	362	1%	11	n.s.	-45,0%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	14	70%	17	81%	362	100%	11	100%	-21,4%
TOTAL	296 727	100%	299 029	100%	309 693	100%	343 182	100%	15,7%
Dépôts à vue	104 415	35%	98 737	33%	104 188	34%	133 908	39%	28,2%
Placements liquides et à court terme	136 672	46%	143 282	48%	144 919	47%	146 036	43%	6,9%
<i>dont comptes à terme</i>	67 513	49%	73 849	52%	70 980	49%	69 907	48%	3,5%
Placements d'épargne à long terme	55 640	19%	57 010	19%	60 586	20%	63 238	18%	13,7%
<i>dont assurance-vie</i>	40 978	74%	41 454	73%	44 272	73%	46 996	74%	14,7%

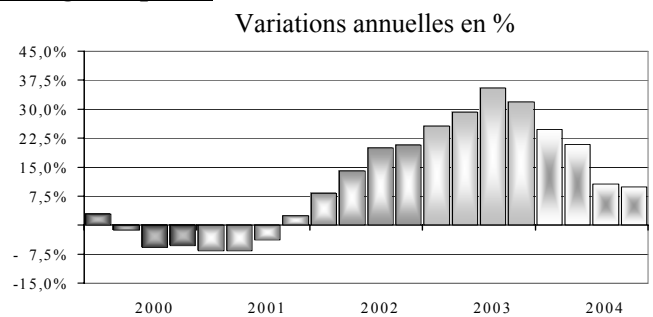
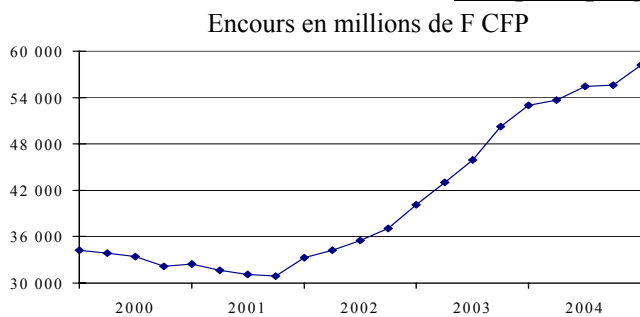
¹ Cf. page 7, point 1.1.1 - Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

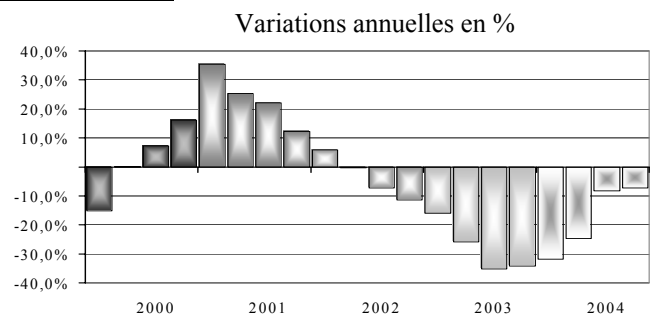
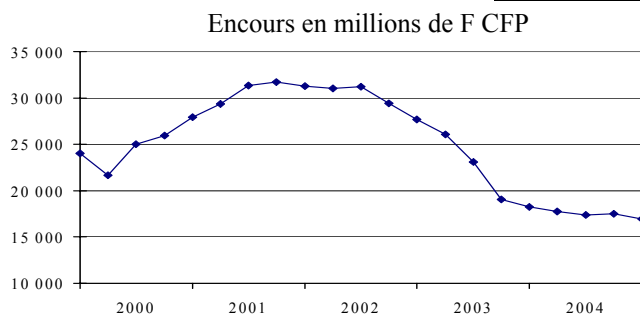
Dépôts à vue



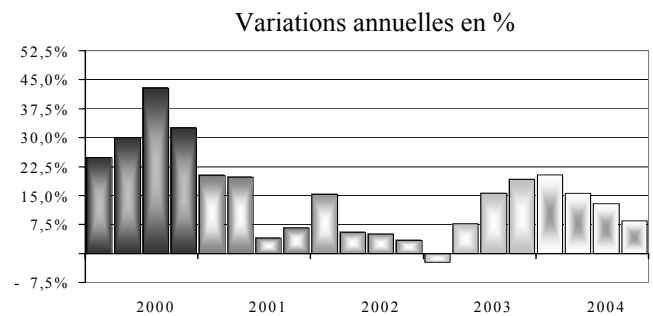
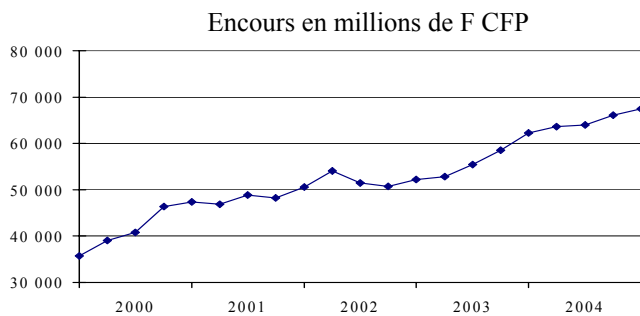
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme



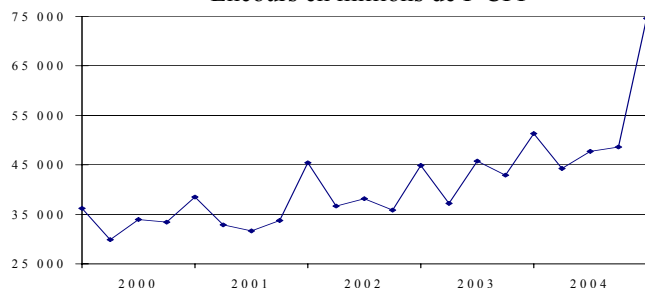
Ensemble des placements HZE



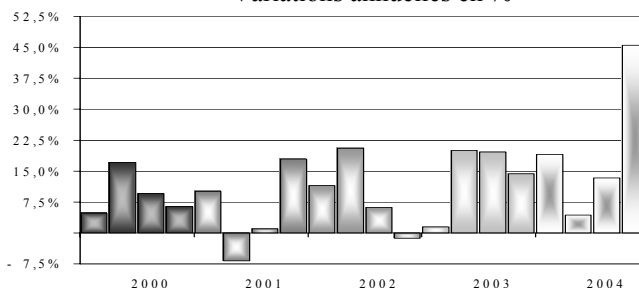
LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Dépôts à vue

Encours en millions de F CFP

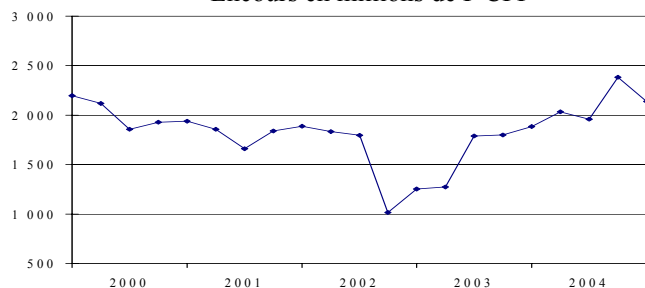


Variations annuelles en %

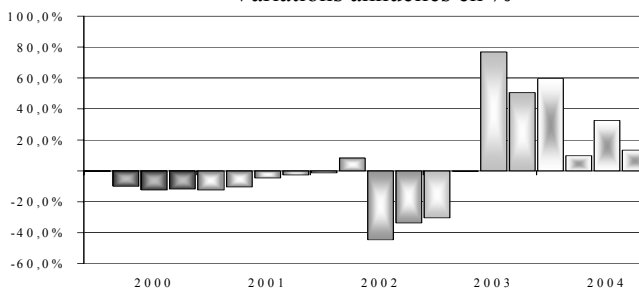


Comptes épargne à régime spécial

Encours en millions de F CFP

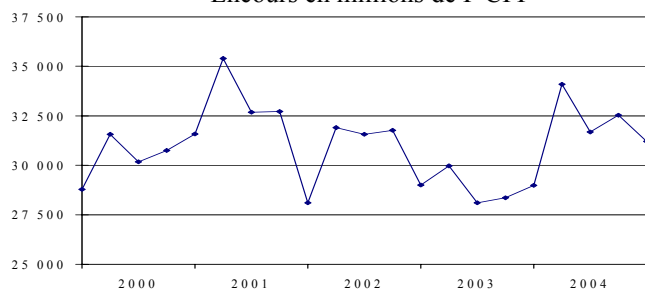


Variations annuelles en %

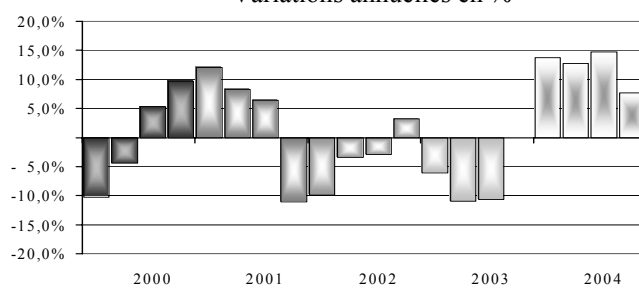


Comptes créditeurs à terme

Encours en millions de F CFP

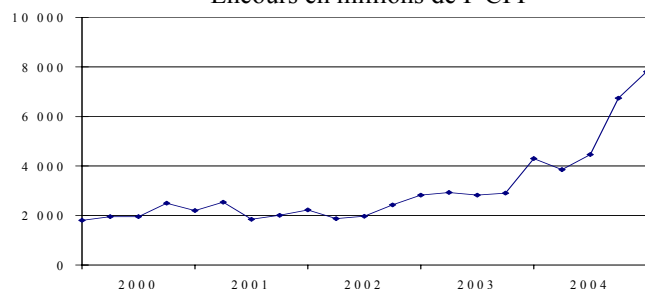


Variations annuelles en %

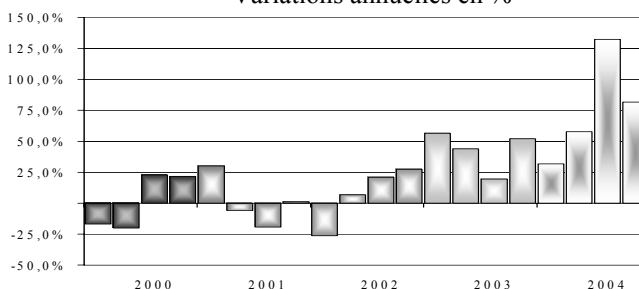


Ensemble des placements HZE

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

L'encours des concours de caractère bancaire octroyés sur la place s'élève à 437,4 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 dont 21 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission. Son rythme de progression s'est ainsi maintenu en 2004 à 9,1 % contre 9,0 % en 2003. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (42 %), les crédits à l'équipement (26 %) et les crédits de trésorerie (15 %).

Dans le prolongement de la tendance observée en 2003, le rythme de croissance annuel des **crédits à l'habitat** continue de s'accélérer en 2004 et atteint 15,1 % à la fin du quatrième trimestre de l'année 2004. L'encours global représente ainsi 185 milliards de F CFP à fin décembre 2004 dont 20 % proviennent des établissements situés hors zone d'émission. Il convient de noter que cette évolution résulte toutefois pour partie d'opérations de reclassement comptables effectuées par les établissements de crédit de la place entre différentes catégories de crédit.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 113,8 milliards de F CFP au 31 décembre 2004, dont 43 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Après un rythme de croissance soutenu en 2003, leur progression tend à ralentir (+ 4,5 % sur un an fin 2004 contre + 13,7 % fin 2003).

La progression de l'encours des **crédits de trésorerie** a ralenti (+ 1,0 % fin 2004 contre + 5,4 % fin 2003). Ce ralentissement s'explique en partie par les opérations de reclassement comptable effectuées. L'encours global s'élève à 66,9 milliards de F CFP à fin décembre 2004, dont 7 % proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.

Ventilation par agent économique de l'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place au 31 décembre 2004

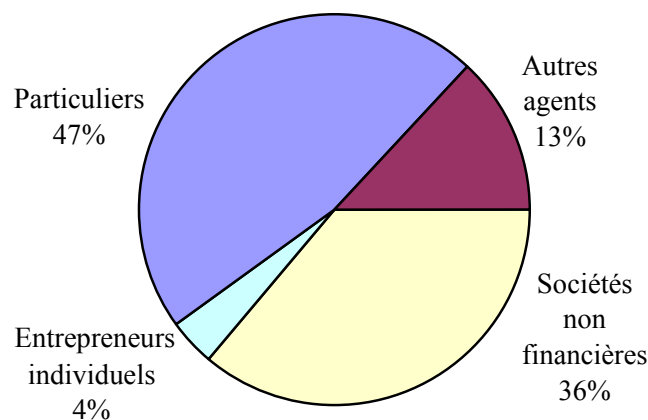


TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Crédit-bail (1)	15 813	16 662	17 495	17 863	18 697	18,2%	6,9%	4,7%
Sociétés non financières	6 442	6 546	6 433	6 505	6 727	4,4%	4,6%	3,4%
Entrepreneurs individuels	1 611	1 805	1 900	2 023	2 238	38,9%	17,8%	10,6%
Particuliers	7 732	8 285	9 138	9 316	9 707	25,5%	6,2%	4,2%
Autres agents résidents & non résidents	28	26	24	19	25	-10,7%	4,2%	31,6%
Crédits de trésorerie	66 254	67 243	67 349	68 731	66 900	1,0%	- 0,7%	- 2,7%
Sociétés non financières	25 419	26 230	26 076	26 486	25 490	0,3%	- 2,2%	- 3,8%
Entrepreneurs individuels	2 397	2 333	2 236	2 297	1 870	-22,0%	-16,4%	-18,6%
Particuliers	36 834	37 123	36 736	37 265	37 978	3,1%	3,4%	1,9%
Autres agents résidents & non résidents	1 604	1 557	2 301	2 683	1 562	- 2,6%	-32,1%	-41,8%
Crédits à l'équipement	108 943	107 096	109 823	111 922	113 792	4,5%	3,6%	1,7%
Sociétés non financières	65 413	64 490	65 586	66 916	69 100	5,6%	5,4%	3,3%
Entrepreneurs individuels	5 785	5 504	6 110	5 491	6 069	4,9%	- 0,7%	10,5%
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents & non résidents	37 745	37 102	38 128	39 516	38 623	2,3%	1,3%	- 2,3%
Crédits à l'habitat	160 700	162 766	166 422	171 348	184 979	15,1%	11,2%	8,0%
Sociétés non financières	19 229	18 225	18 329	19 013	23 063	19,9%	25,8%	21,3%
Entrepreneurs individuels	5 920	6 089	6 247	5 978	5 807	- 1,9%	- 7,0%	- 2,9%
Particuliers	133 550	136 537	138 410	139 282	148 097	10,9%	7,0%	6,3%
Autres agents résidents & non résidents	2 001	1 914	3 436	7 075	8 012	300,4%	133,2%	13,2%
Comptes ordinaires débiteurs	23 108	22 900	22 397	23 062	25 878	12,0%	15,5%	12,2%
Sociétés non financières	19 221	19 271	18 639	19 160	21 094	9,7%	13,2%	10,1%
Entrepreneurs individuels	923	963	964	864	641	-30,6%	-33,5%	-25,8%
Particuliers	2 272	2 121	2 045	2 265	2 120	- 6,7%	3,7%	- 6,4%
Autres agents résidents & non résidents	692	545	749	773	2 023	192,3%	170,1%	161,7%
Autres crédits (2)	9 683	9 295	9 641	9 015	10 855	12,1%	12,6%	20,4%
Sociétés non financières	4 737	4 721	4 911	3 990	4 799	1,3%	- 2,3%	20,3%
Entrepreneurs individuels	333	312	307	315	371	11,4%	20,8%	17,8%
Particuliers	483	483	442	823	750	55,3%	69,7%	- 8,9%
Autres agents résidents & non résidents	4 130	3 779	3 981	3 886	4 935	19,5%	24,0%	27,0%
Créances douteuses nettes	5 510	5 801	6 359	6 463	5 843	6,0%	- 8,1%	- 9,6%
Sociétés non financières	2 885	2 995	3 366	3 569	3 194	10,7%	- 5,1%	-10,5%
Entrepreneurs individuels	881	843	891	846	785	-10,9%	-11,9%	- 7,2%
Particuliers	1 401	1 665	1 772	1 709	1 491	6,4%	-15,9%	-12,8%
Autres agents résidents & non résidents	343	298	330	339	373	8,7%	13,1%	10,2%
TOTAL NET	390 011	391 763	399 486	408 403	426 944	9,5%	6,9%	4,5%
Sociétés non financières	143 346	142 478	143 339	145 639	153 467	7,1%	7,1%	5,4%
Entrepreneurs individuels	17 850	17 849	18 655	17 814	17 781	- 0,4%	- 4,7%	- 0,2%
Particuliers	182 272	186 214	188 543	190 660	200 143	9,8%	6,2%	5,0%
Autres agents résidents & non résidents	46 543	45 222	48 949	54 290	55 553	19,4%	13,5%	2,3%
Provisions non ventilées	10 923	10 631	10 539	10 653	10 458	- 4,3%	- 0,8%	- 1,8%
TOTAL BRUT	400 934	402 394	410 025	419 056	437 402	9,1%	6,7%	4,4%

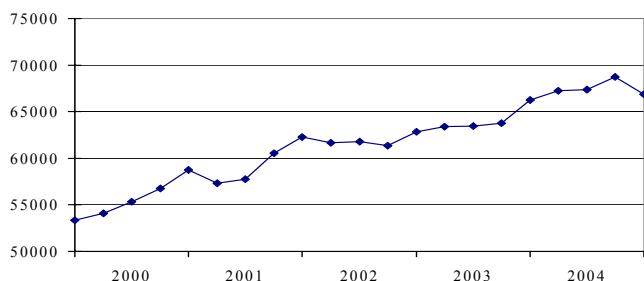
(1) L'encours de crédit-bail auparavant inclus dans les "autres crédits" a été isolé compte tenu de son poids dans la rubrique (75 %).

(2) La catégorie des "autres crédits" intègre désormais les créances commerciales (35%) auparavant isolées

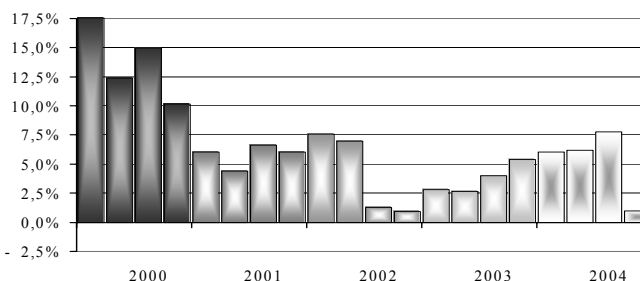
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

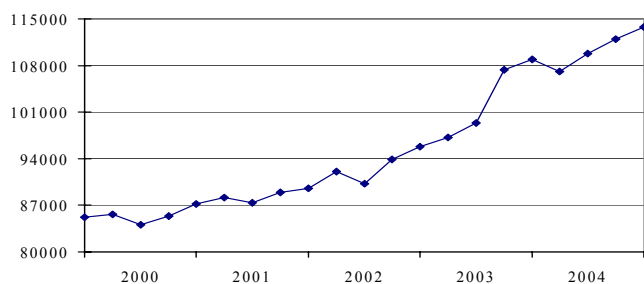


Variations annuelles en %

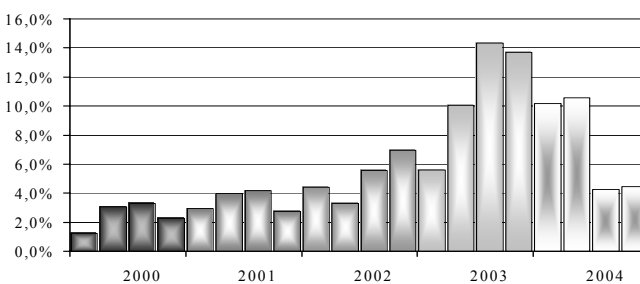


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

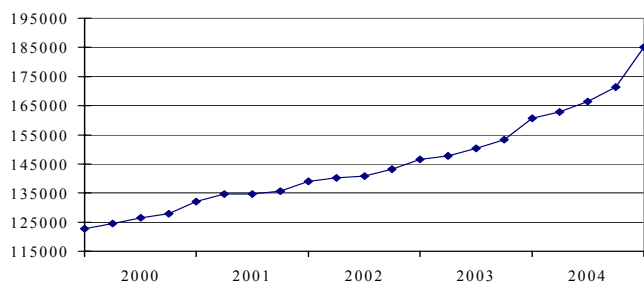


Variations annuelles en %

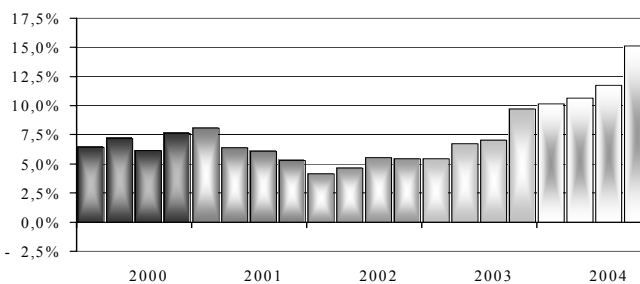


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

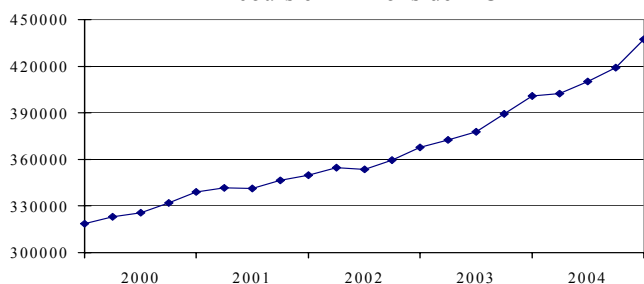


Variations annuelles en %

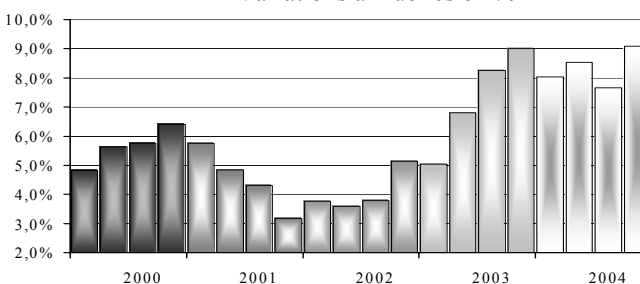


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

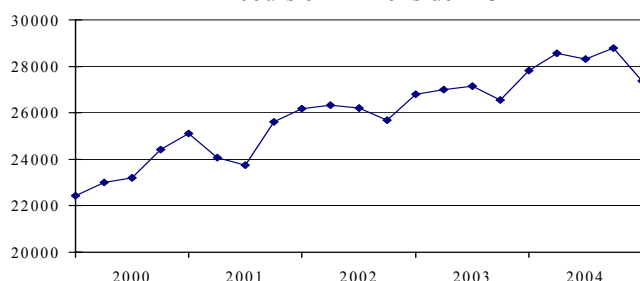


LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉS SUR LA PLACE

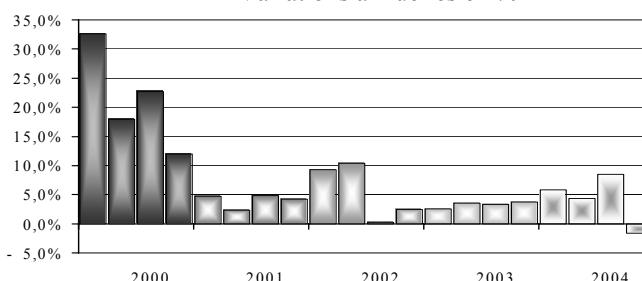
Crédits de trésorerie accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP



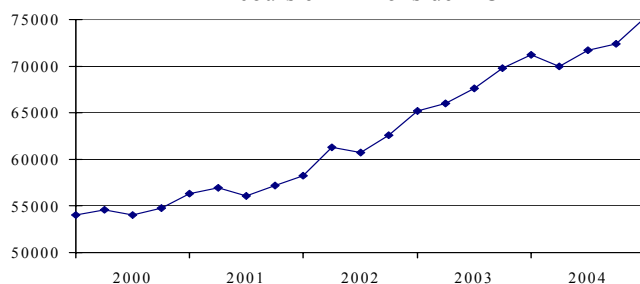
Variations annuelles en %



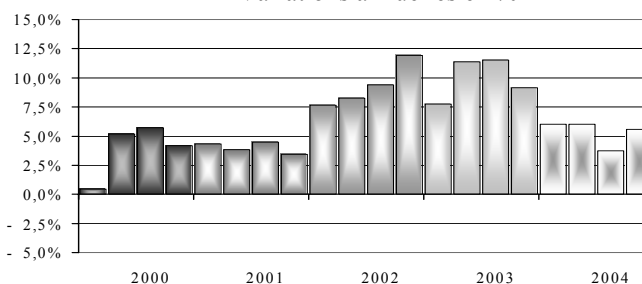
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

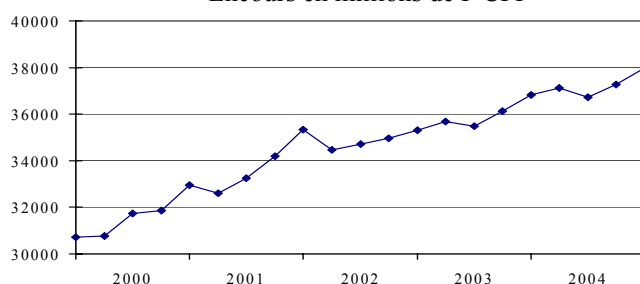


Variations annuelles en %

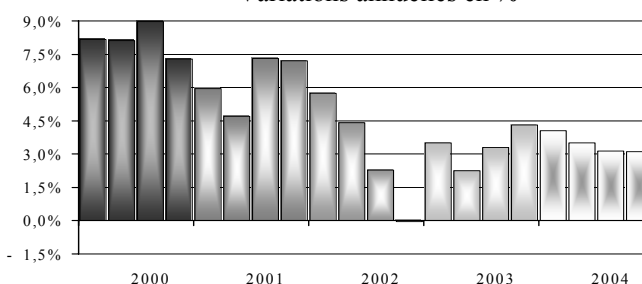


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

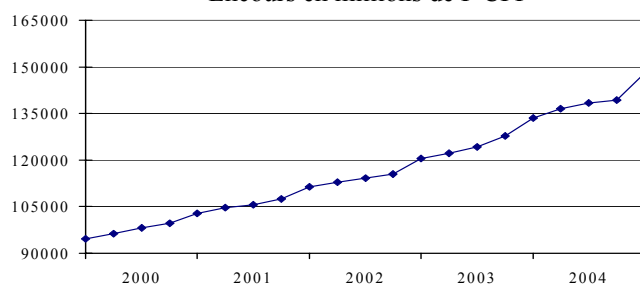


Variations annuelles en %

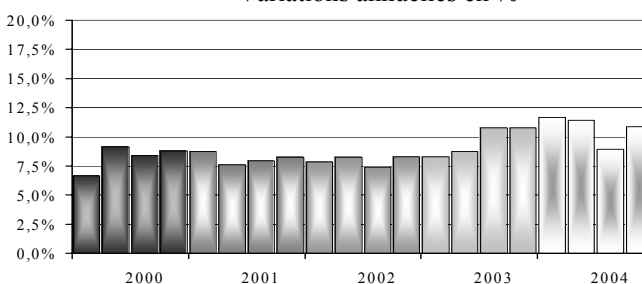


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

Avec un encours global de 345 milliards de F CFP au 31 décembre 2004, les crédits accordés par les établissements de crédit locaux poursuivent leur progression avec un rythme de croissance qui s'accélère sensiblement en 2004 (+ 10,9 % fin 2004 contre + 6,6 % fin 2003).

Les concours de caractère bancaire octroyés localement se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (43 % de l'encours total des crédits), l'équipement (19 % de l'ensemble) et les crédits de trésorerie (18 % de l'encours global) :

- les **crédits à l'habitat** affichent un taux de croissance en accélération à + 15,9 % contre + 6,8 % l'année précédente ;
- les **crédits à l'équipement** maintiennent leur rythme de croissance d'une année sur l'autre à + 10,7 % ;
- la progression des **crédits de trésorerie** s'est, pour sa part, ralentie et représente une hausse de + 1,3 % sur l'année contre + 4,4 % en 2003.

Pour sa part, le taux de **créances douteuses brutes** poursuit sa baisse. Il recule ainsi de 0,6 point sur l'année 2004 (- 0,5 point en 2003) à 4,6 % du total des encours. Le taux de provisionnement s'inscrit également en baisse à 66,6 %. Parallèlement, les **comptes ordinaires débiteurs** affichent une croissance de 12 % sur l'année mais du fait principalement des sociétés financières et des autres agents économiques.

Totalisant près de la moitié de l'encours global brut (48 %), les **particuliers** demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels 44 % du total des crédits) :

- La demande des particuliers repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (71 %), les crédits de trésorerie (20 %) et le financement par crédit-bail (6 %). L'encours des prêts à l'habitat s'accélère à + 9 % fin 2004 après + 6 % fin 2003. Dans la même tendance, l'encours des crédits de trésorerie augmente de 4 % contre 2,3 % l'année précédente. Le financement par crédit-bail affiche une croissance de + 25,5 % contre + 40,1 % fin 2003.

- L'encours des crédits nets accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels) progresse de 7,7 % sur un an au 31 décembre 2004, en accélération par rapport à fin 2003 (+ 5,8 %). Le besoin de financement des entreprises porte essentiellement sur les crédits à l'équipement (40 %) et, dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (18 %) et sur les prêts immobiliers (16 %). Hors opérations de reclassement comptable effectuées par les établissements de crédit au 31 décembre 2004, les encours des entreprises en crédits d'équipement et de trésorerie afficheraient chacun une hausse d'environ 9 %. L'encours des crédits à l'habitat aux entreprises progresserait plus modérément avec un glissement annuel légèrement supérieur à 2 %.

Ensemble des crédits

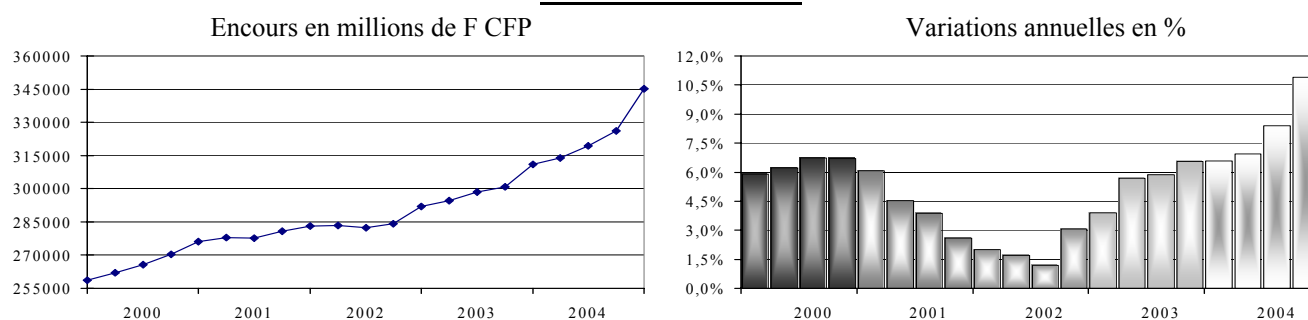


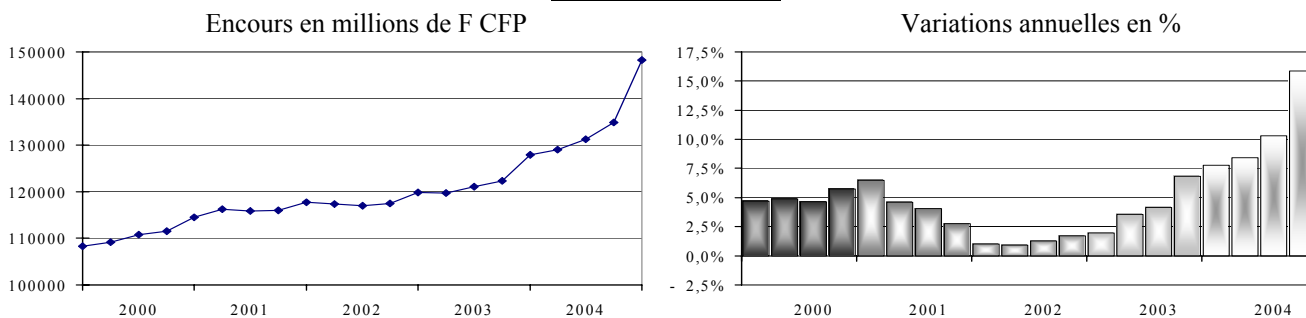
TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Crédit-bail	15 813	16 662	17 495	17 863	18 697	18,2%	12,2%	4,7%
Sociétés non financières	6 442	6 546	6 433	6 505	6 727	4,4%	2,8%	3,4%
Entrepreneurs individuels	1 611	1 805	1 900	2 023	2 238	38,9%	24,0%	10,6%
Particuliers	7 732	8 285	9 138	9 316	9 707	25,5%	17,2%	4,2%
Autres agents résidents	28	26	24	19	25	-10,7%	- 3,8%	31,6%
Non résidents (1)	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits de trésorerie	61 536	62 580	62 843	64 208	62 312	1,3%	- 0,4%	- 3,0%
Sociétés non financières	25 419	26 230	26 076	26 486	25 490	0,3%	- 2,8%	- 3,8%
Entrepreneurs individuels	2 397	2 333	2 236	2 297	1 870	-22,0%	-19,8%	-18,6%
Particuliers	32 116	32 460	32 230	32 742	33 390	4,0%	2,9%	2,0%
Autres agents résidents	1 261	1 142	1 354	1 320	767	-39,2%	-32,8%	-41,9%
Non résidents (1)	343	415	947	1 363	795	n.s.	n.s.	-41,7%
Crédits à l'équipement	58 452	59 050	60 742	62 060	64 682	10,7%	9,5%	4,2%
Sociétés non financières	50 615	50 794	51 256	52 228	54 251	7,2%	6,8%	3,9%
Entrepreneurs individuels	5 785	5 504	6 110	5 491	6 069	4,9%	10,3%	10,5%
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents	1 484	2 177	2 228	2 674	2 493	68,0%	14,5%	- 6,8%
Non résidents (1)	568	575	1 148	1 667	1 869	n.s.	n.s.	12,1%
Crédits à l'habitat	127 968	129 007	131 324	134 904	148 255	15,9%	14,9%	9,9%
Sociétés non financières	13 314	12 751	12 601	13 142	17 886	34,3%	40,3%	36,1%
Entrepreneurs individuels	5 920	6 089	6 247	5 978	5 807	- 1,9%	- 4,6%	- 2,9%
Particuliers	107 936	109 366	110 205	109 903	117 612	9,0%	7,5%	7,0%
Autres agents résidents	655	658	606	603	1 637	n.s.	n.s.	n.s.
Non résidents (1)	143	143	1 665	5 278	5 313	n.s.	n.s.	0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	23 108	22 900	22 397	23 062	25 878	12,0%	13,0%	12,2%
Sociétés non financières	19 221	19 271	18 639	19 160	21 094	9,7%	9,5%	10,1%
Entrepreneurs individuels	923	963	964	864	641	-30,6%	-33,4%	-25,8%
Particuliers	2 272	2 121	2 045	2 265	2 120	- 6,7%	- 0,0%	- 6,4%
Autres agents résidents	689	543	747	756	1 918	n.s.	n.s.	n.s.
Non résidents (1)	3	2	2	17	105	n.s.	n.s.	n.s.
Autres crédits	8 178	7 885	8 178	7 522	9 497	16,1%	20,4%	26,3%
Sociétés non financières	3 972	4 013	4 170	3 231	4 126	3,9%	2,8%	27,7%
Entrepreneurs individuels	333	312	307	315	371	11,4%	18,9%	17,8%
Particuliers	483	480	440	821	748	54,9%	55,8%	- 8,9%
Autres agents résidents	—	—	7	—	—	—	—	—
Non résidents (1)	3 390	3 080	3 254	3 155	4 252	25,4%	38,1%	34,8%
Créances douteuses nettes	5 117	5 246	5 768	5 885	5 246	2,5%	—	-10,9%
Sociétés non financières	2 885	2 995	3 366	3 569	3 162	9,6%	5,6%	-11,4%
Entrepreneurs individuels	881	843	891	846	785	-10,9%	- 6,9%	- 7,2%
Particuliers	1 327	1 405	1 490	1 448	1 252	- 5,7%	-10,9%	-13,5%
Autres agents résidents	24	3	21	21	23	- 4,2%	n.s.	9,5%
Non résidents (1)	—	—	—	1	24	—	—	n.s.
TOTAL NET	300 172	303 330	308 747	315 504	334 567	11,5%	10,3%	6,0%
Sociétés non financières	121 868	122 600	122 541	124 321	132 736	8,9%	8,3%	6,8%
Entrepreneurs individuels	17 850	17 849	18 655	17 814	17 781	- 0,4%	- 0,4%	- 0,2%
Particuliers	151 866	154 117	155 548	156 495	164 829	8,5%	7,0%	5,3%
Autres agents résidents	4 141	4 549	4 987	5 393	6 863	65,7%	50,9%	27,3%
Non résidents (1)	4 447	4 215	7 016	11 481	12 358	n.s.	n.s.	7,6%
Provisions non ventilées	10 923	10 631	10 539	10 653	10 458	- 4,3%	- 1,6%	- 1,8%
TOTAL BRUT	311 095	313 961	319 286	326 157	345 025	10,9%	9,9%	5,8%

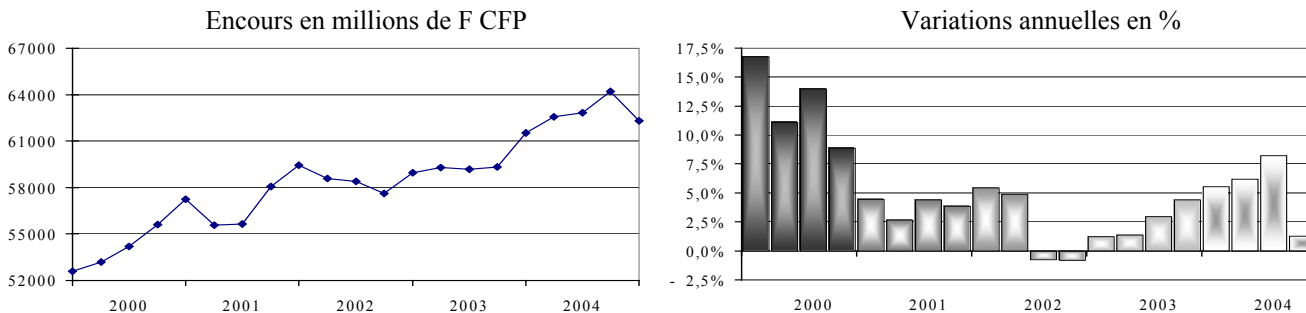
(1) L'évolution du poste "Non résident" résulte de l'application de la lettre d'information BAFI n°2003.01 du Secrétariat Général de la Commission Bancaire qui reclasse notamment en non résidents les crédits octroyés à des bénéficiaires métropolitains (auparavant classés en résidents)

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

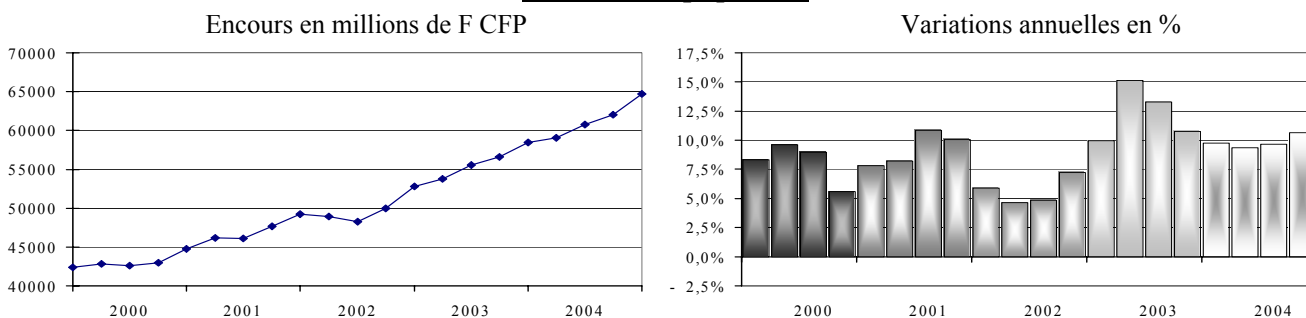
Crédits à l'habitat



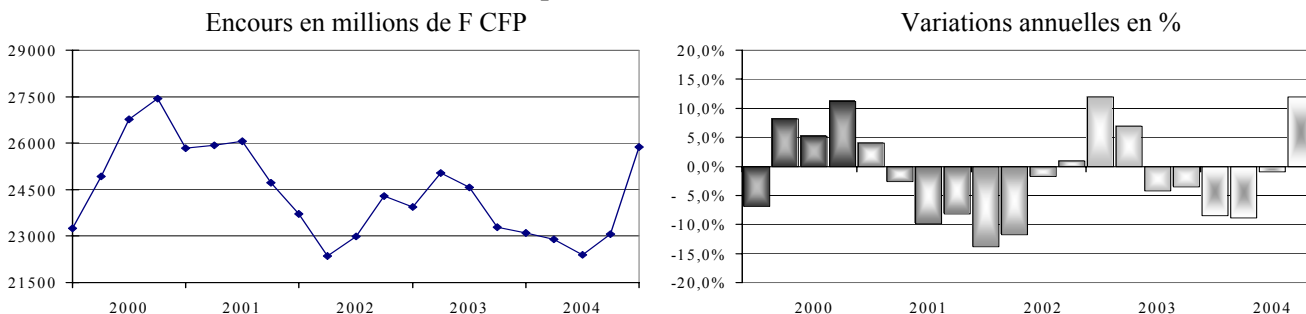
Crédits de trésorerie

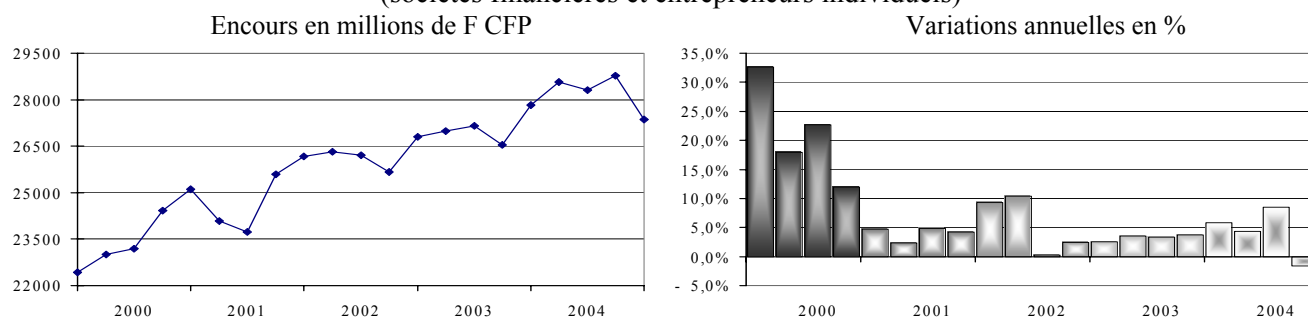
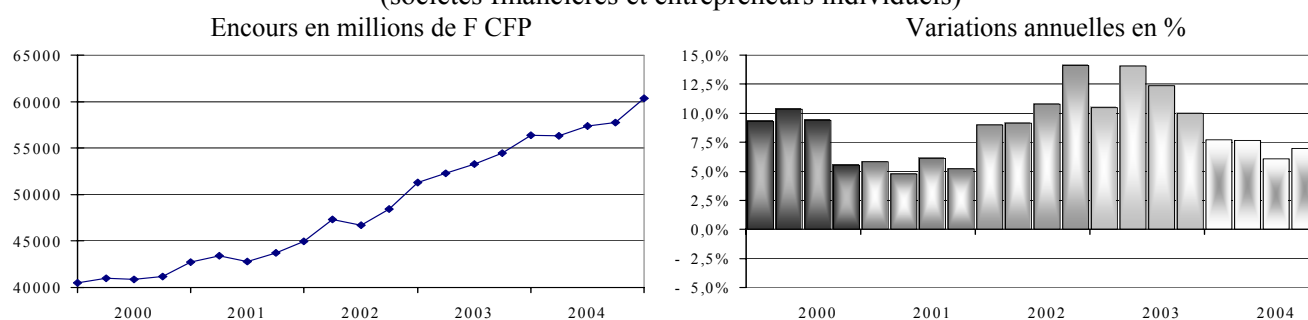
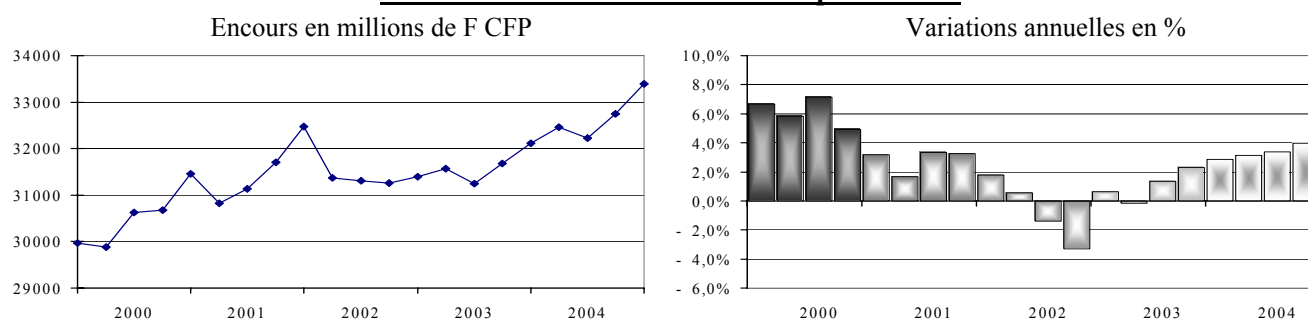
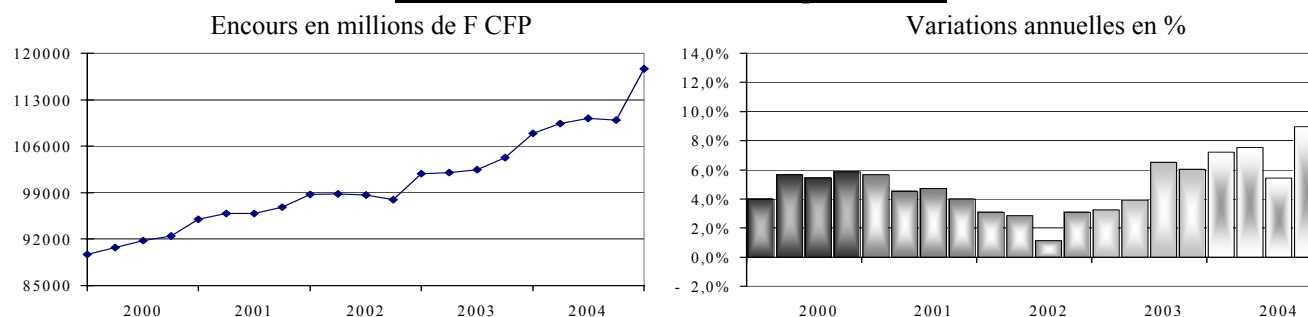


Crédits à l'équipement



Comptes ordinaires débiteurs



**LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE
CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION****Crédits de trésorerie accordés aux entreprises**
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)**Crédits à l'équipement accordés aux entreprises**
(sociétés financières et entrepreneurs individuels)**Crédits de trésorerie accordés aux particuliers****Crédits à l'habitat accordés aux particuliers**

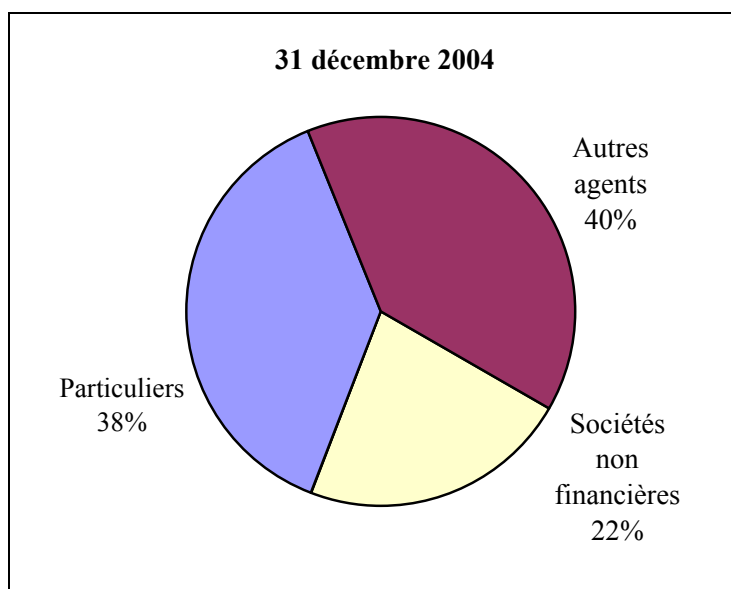
1.2.3 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU V)

Le rythme de progression de l'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission a ralenti significativement en 2004 (+ 2,8 %), marquant une rupture avec la tendance qui prévalait précédemment (+ 13,9 % en 2002 puis + 18,4 % en 2003).

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (53 % du total) et des **crédits à l'habitat** (40 %). La première catégorie de crédit voit son encours reculer de 2,7 % sur l'année après une progression de 17,3 % fin 2003. L'encours des crédits à l'habitat voit son rythme de progression ralentir. Il s'établit à + 12,2 % en glissement annuel fin 2004 contre + 22,5 % fin 2003.

L'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**" représente 39 % de l'activité des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ce dernier recule de 4,3 % sur l'année. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 22 % du total des concours. Après un léger recul en 2003 (- 1,1 %), leur encours se contracte de nouveau en 2004 (-3,5 %). Enfin, tout en se réduisant de près de moitié, le rythme de progression de l'encours des particuliers demeure soutenu (+ 16,1 %). La part relative des concours accordés aux particuliers dans l'activité des établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (essentiellement des crédits à l'habitat) est passée de 34 % fin décembre 2003 à 38 % fin décembre 2004.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION



1. L'évolution monétaire et financière

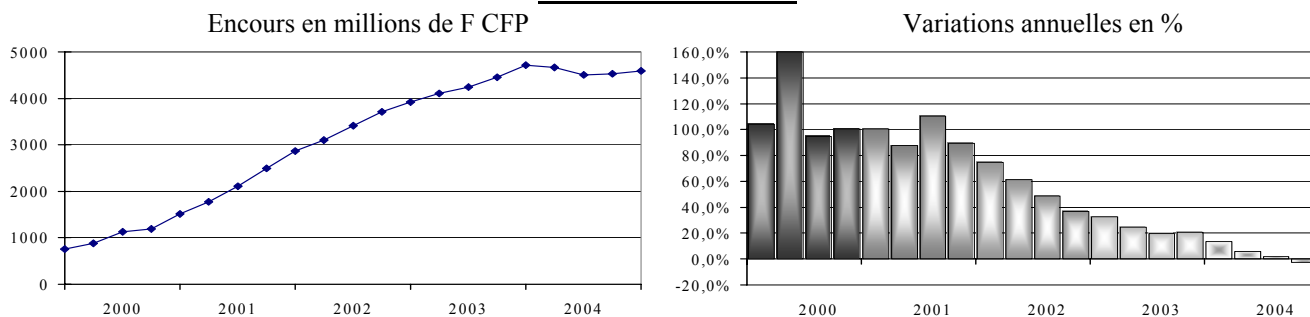
Nota : les données au 30 juin 2004 concernant certains établissements de crédit situés hors de la zone d'émission ont dû être reportées, en substitution des informations au 31 décembre 2004 qui n'étaient pas disponibles.

TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

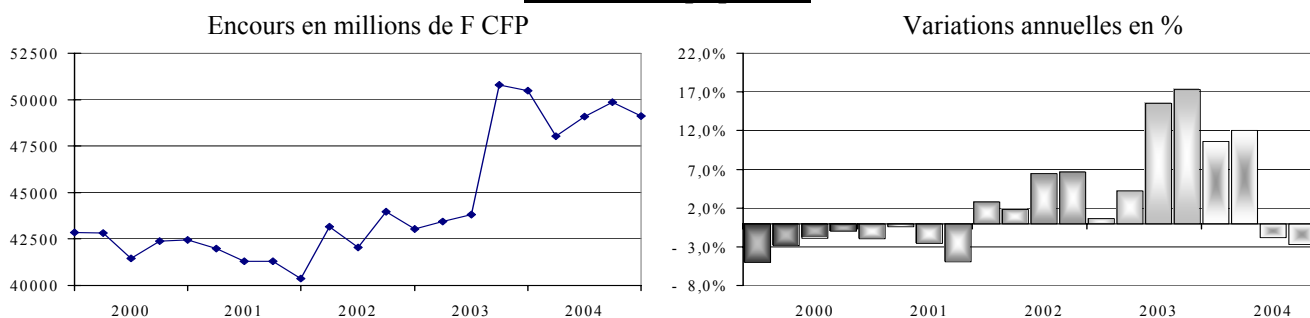
en millions de F CFP	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 718	4 663	4 506	4 523	4 588	- 2,8%	- 1,6%	1,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 718	4 663	4 506	4 523	4 588	- 2,8%	- 1,6%	1,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	50 491	48 046	49 081	49 862	49 110	- 2,7%	2,2%	- 1,5%
Sociétés non financières	14 798	13 696	14 330	14 688	14 849	0,3%	8,4%	1,1%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	35 693	34 350	34 752	35 175	34 261	- 4,0%	- 0,3%	- 2,6%
Crédits à l'habitat	32 732	33 759	35 098	36 444	36 724	12,2%	8,8%	0,8%
Sociétés non financières	5 915	5 474	5 728	5 871	5 177	-12,5%	- 5,4%	-11,8%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	25 614	27 171	28 205	29 379	30 485	19,0%	12,2%	3,8%
Autres agents résidents	1 203	1 113	1 165	1 194	1 062	-11,7%	- 4,6%	-11,1%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 505	1 410	1 463	1 493	1 358	- 9,8%	- 3,7%	- 9,0%
Sociétés non financières	765	708	741	759	673	-12,0%	- 4,9%	-11,4%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	3	2	2	2	-	-33,3%	-
Autres agents résidents	740	699	720	731	683	- 7,7%	- 2,4%	- 6,6%
Créances douteuses nettes	393	555	591	578	597	51,9%	7,5%	3,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-	32	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	74	260	282	261	239	223,0%	- 8,1%	- 8,4%
Autres agents résidents	319	295	309	317	326	2,2%	10,4%	3,0%
TOTAL NET	89 839	88 433	90 739	92 899	92 377	2,8%	4,5%	- 0,6%
Sociétés non financières	21 478	19 878	20 798	21 318	20 731	- 3,5%	4,3%	- 2,8%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	30 406	32 097	32 995	34 165	35 314	16,1%	10,0%	3,4%
Autres agents résidents	37 955	36 458	36 946	37 416	36 332	- 4,3%	- 0,3%	- 2,9%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	89 839	88 433	90 739	92 899	92 377	2,8%	4,5%	- 0,6%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

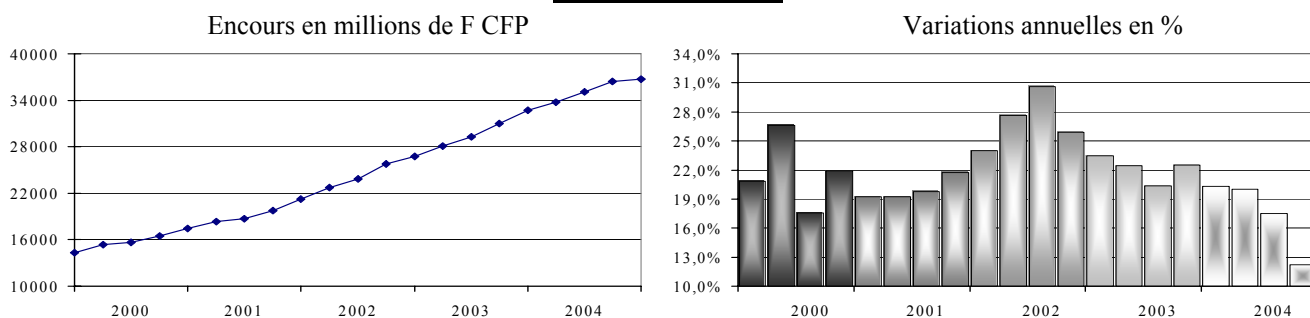
Crédits de trésorerie



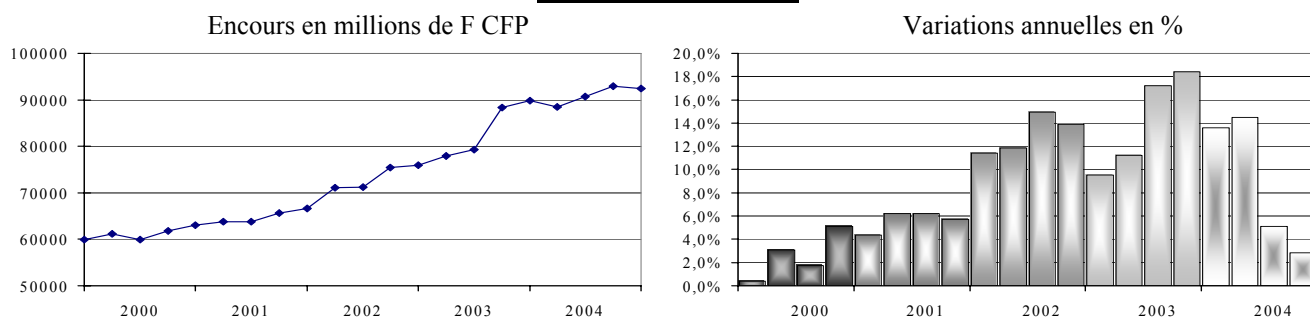
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



Ensemble des crédits

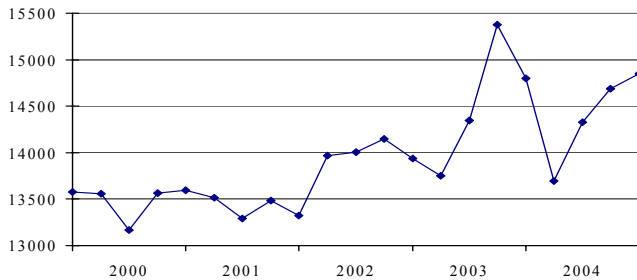


LES PRINCIPAUX CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

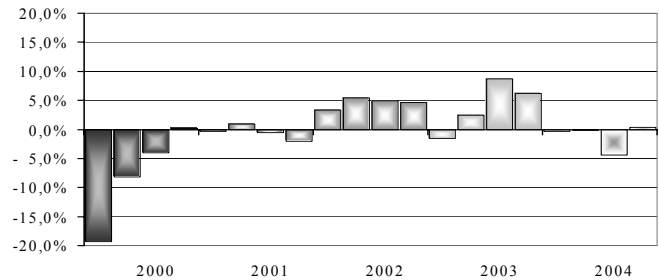
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

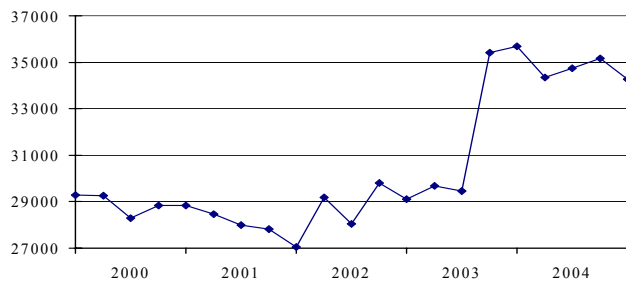


Variations annuelles en %

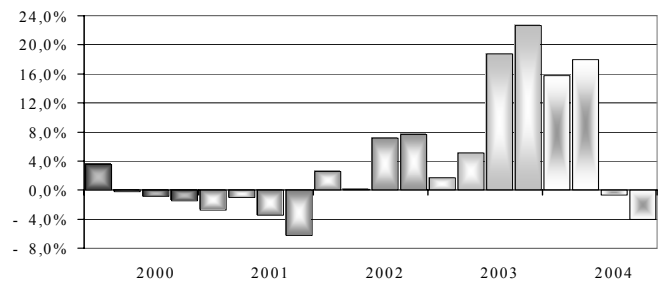


Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »

Encours en millions de F CFP

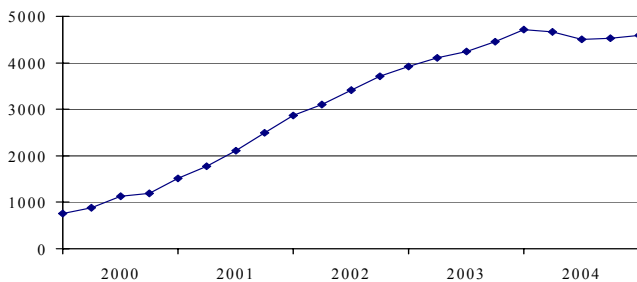


Variations annuelles en %

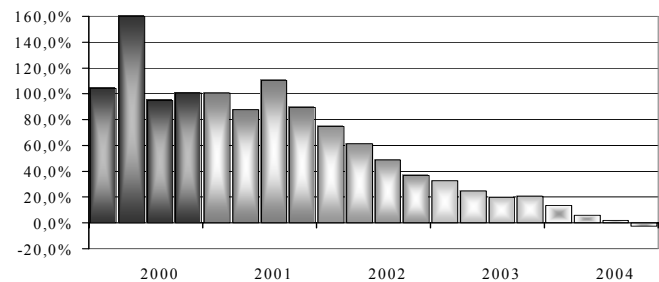


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

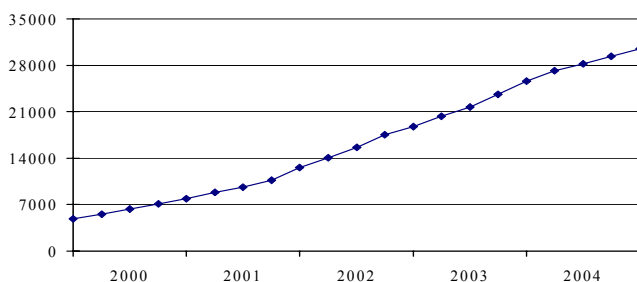


Variations annuelles en %

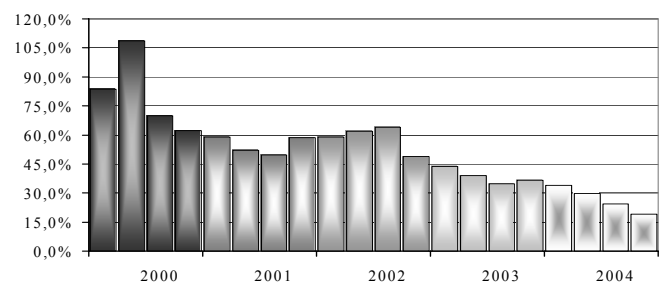


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 15,6 % sur douze mois pour s'établir à 274,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 (+ 4,6 % au 31 décembre 2003). Cette croissance importante résulte essentiellement de l'augmentation du volume des dépôts à vue².

Avec un volume de circulation fiduciaire en hausse de 7,0 % et des dépôts à vue en augmentation de 28,2 % sur la période, l'agrégat M1 progresse de 26,3 %. Ce dernier vient à représenter 53 % de la masse monétaire.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 8,3 % sur douze mois (+ 29,7 % l'année précédente).

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) progresse de 3,3 % (- 15,0 % en 2003).

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement) augmente de 30,9 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux sont en hausse de 83,9 % sur douze mois. Dans une moindre mesure, les engagements hors zone d'émission augmentent également sur la même période (+ 20,4 %). Ces fortes évolutions, qui sont consécutives à des opérations d'arbitrage interbancaire avec la Métropole, ont un impact positif sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, le solde structurellement négatif de cette dernière, qui était de - 55,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2003, est passé à - 46,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 (- 16,4 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires s'est alourdie. Elle s'établit à 45,8 % au 31 décembre 2004 contre 42,8 % au 31 décembre 2003.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 19 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 en augmentation de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2003.

² Cf. page 7, point 1.1.1 - Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
M1								
Circulation fiduciaire	10 748	10 414	10 678	10 645	11 500	7,0%	10,4%	8,0%
- Billets	9 626	9 302	9 554	9 504	10 325	7,3%	11,0%	8,6%
- Pièces	1 122	1 112	1 124	1 141	1 175	4,7%	5,7%	3,0%
Dépôts à vue	104 415	98 737	103 190	104 188	133 908	28,2%	35,6%	28,5%
- Banques	98 296	92 852	97 125	97 917	127 843	30,1%	37,7%	30,6%
- O.P.T.	6 119	5 885	6 065	6 271	6 065	- 0,9%	3,1%	- 3,3%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	115 163	109 151	113 868	114 833	145 408	26,3%	33,2%	26,6%
M2 - M1	53 680	54 048	55 843	56 108	58 140	8,3%	7,6%	3,6%
Comptes sur livrets	53 135	53 453	55 212	55 414	57 426	8,1%	7,4%	3,6%
Comptes d'épargne-logement	545	595	631	694	714	31,0%	20,0%	2,9%
Total M2	168 843	163 199	169 711	170 941	203 548	20,6%	24,7%	19,1%
M3 - M2	68 519	74 813	70 618	71 897	70 777	3,3%	- 5,4%	- 1,6%
Dépôts à terme	67 513	73 849	69 691	70 980	69 907	3,5%	- 5,3%	- 1,5%
- Banques	67 513	73 849	69 691	70 980	69 907	3,5%	- 5,3%	- 1,5%
- O.P.T.	-	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons	1 006	964	927	917	870	-13,5%	- 9,8%	- 5,1%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	237 362	238 012	240 329	242 838	274 325	15,6%	15,3%	13,0%
P1	3 516	3 800	4 019	4 256	4 601	30,9%	21,1%	8,1%
(Épargne contractuelle)								
Plans d'épargne-logement	3 484	3 768	3 982	4 219	4 566	31,1%	21,2%	8,2%
Compte d'épargne à long terme	32	32	37	37	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	-	35	-	-	-

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	31/12/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	50 159	47 173	70 184	69 197	77 874	55,3%	65,1%	12,5%
- Institut d'émission	18 149	16 503	16 842	16 487	19 007	4,7%	15,2%	15,3%
- Etablissements de crédit locaux (*)	32 010	30 670	53 342	52 710	58 867	83,9%	91,9%	11,7%
Créances du Trésor public	9 365	9 455	9 525	9 842	9 614	2,7%	1,7%	- 2,3%
Concours sur ressources monétaires	177 838	181 384	160 620	163 799	186 837	5,1%	3,0%	14,1%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	311 095	313 961	319 286	326 157	345 025	10,9%	9,9%	5,8%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	133 257	132 577	158 666	162 358	158 188	18,7%	19,3%	- 2,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	28 525	29 522	30 783	30 663	31 693	11,1%	7,4%	3,4%
- Provisions sur créances douteuses	10 922	10 631	10 539	10 654	10 457	- 4,3%	- 1,6%	- 1,8%
- Engagements hors zone d'émission (*)	87 351	82 693	101 585	106 058	105 129	20,4%	27,1%	- 0,9%
- Epargne contractuelle	3 515	3 799	4 015	4 256	4 598	30,8%	21,0%	8,0%
- Divers	2 944	5 932	11 744	10 727	6 311	114,4%	6,4%	-41,2%
Total M3	237 362	238 012	240 329	242 838	274 325	15,6%	15,3%	13,0%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 55 341 - 52 023 - 48 243 - 53 348 - 46 262

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

1. L'évolution monétaire et financière

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (à hauteur de 97 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (3 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 10 % entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004 et représente un volume de 355,6 milliards de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 11,9 %, soit un volume de 42,2 milliards de F CFP au 31 décembre 2004. A noter que ces ressources propres sont en progression de 6,9 % par rapport au 31 décembre 2003.

Les opérations de réescompte sont en augmentation de 2,5 % sur douze mois. Avec un encours de 11,2 milliards de F CFP, elles représentent 3,2 % des ressources des établissements de crédit locaux.

Les ressources des établissements de crédit proviennent donc essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 254,8 milliards de F CFP à fin décembre 2004 (71,6 % des ressources).

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	345 025	97,0%	Dépôts collectés (- encaisses)	254 778	71,6%
Réserves obligatoires	10 603	3,0%	Financement sur ressources propres *	42 150	11,9%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	11 213	3,2%
			(-) position extérieure nette des EC	46 262	13,0%
			Excédent des op. diverses des EC	1 225	0,3%
TOTAL DES EMPLOIS	355 628	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	355 628	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 juin 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	319 286	97,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	221 656	67,5%
Réserves obligatoires	9 029	2,8%	Financement sur ressources propres *	41 322	12,6%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	11 235	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	48 243	14,7%
			Excédent des op. diverses des EC	5 859	1,8%
TOTAL DES EMPLOIS	328 315	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	328 315	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	311 095	96,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	217 535	67,3%
Réserves obligatoires	9 155	2,8%	Financement sur ressources propres *	39 447	12,2%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	10 935	3,4%
Opérations diverses des EC	3 008	0,9%	(-) position extérieure nette des EC	55 341	17,1%
TOTAL DES EMPLOIS	323 258	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	323 258	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ³ (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 260,7 milliards de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 334,2 milliards de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 73,5 milliards de F CFP au 31 décembre 2004. Ce déficit est sensiblement inférieur à celui observé à fin décembre 2003 (- 78,3 milliards de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (89 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (69 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 129 milliards de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (55 % ont un terme supérieur à douze mois, 25 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente 58 % du total des emplois interbancaires (92,8 milliards de F CFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 36,2 milliards de F CFP, en recul par rapport à fin décembre 2003 (40,4 milliards de F CFP).

Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (42,2 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 contre 39,4 milliards de F CFP douze mois auparavant).

³ Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble de ces écarts générés par différence de méthodologie sont repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

31 décembre 2004	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	2 607	2 607	-	-	-	-	-	-	-
Banques centrales et OPT	10 609	-	10 609	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	34 286	-	34 286	-	-	-	-	-	-
Comptes et prêts à terme dont réseau	42 216	-	9 161	8 418	8 370	1 242	1 317	12 992	716
Val. reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 035	3 035	-	-	-	-	-	-	-
Total emplois	92 753	5 642	54 056	8 418	8 370	1 242	1 317	12 992	716
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	6	-	6	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires créditeurs	10 259	-	10 259	-	-	-	-	-	-
Comptes et emprunts à terme dont réseau	105 650	-	16 324	1 484	3 148	4 944	8 379	38 634	32 737
Val. données en pension à terme	11 213	-	-	11 213	-	-	-	-	-
Emprunts auprès de la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	1 849	1 849	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	128 977	1 849	26 589	12 697	3 148	4 944	8 379	38 634	32 737
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	36 224	- 3 793	- 27 467	4 279	- 5 222	3 702	7 062	25 642	32 021
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	25 877	-	25 877	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	280 539	-	1 639	9 494	9 811	13 712	26 526	127 514	91 843
VNI, créances douteuses et créances rattachées	8 749	8 749	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à terme	239	-	-	-	-	-	-	-	239
Crédit-bail et opérations assimilées	18 072	3 083	-	329	676	1 014	2 029	10 926	15
Location simple	740	124	-	22	36	59	87	412	-
Total emplois	334 216	11 956	27 516	9 845	10 523	14 785	28 642	138 852	92 097
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	127 843	270	127 573	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes sur livrets et divers	58 320	-	55 314	29	1	3	7	2 786	180
Comptes créditeurs à termes	69 908	-	-	32 529	15 293	8 364	5 109	8 319	294
Bons de caisse et bons d'épargne	869	-	39	274	31	161	276	88	-
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 780	3 780	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	260 720	4 050	182 926	32 832	15 325	8 528	5 392	11 193	474
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 73 496	- 7 906	155 410	22 987	4 802	- 6 257	- 23 250	-127 659	- 91 623
Retraitements	4 878	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	42 150	-	-	-	-	-	-	-	-

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27	2,05

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

<i>Taux de refinancement</i>	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
Taux de la facilité de dépôt	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Taux de l'escompte de chèque	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,50 % (2)	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

<i>Taux plafonds</i>	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
Prêts réescomptés aux entreprises	4,50 % (2)	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,70 %-7,15 % (4)	6,40 %-6,85 % (5)	6,40 %-6,85 %	5,95 %-6,40 % (6)

(1) à compter du 10/06/2003

(3) à compter du 01/08/1996

(5) à compter du 01/12/2004 (Taux SGFGAS)

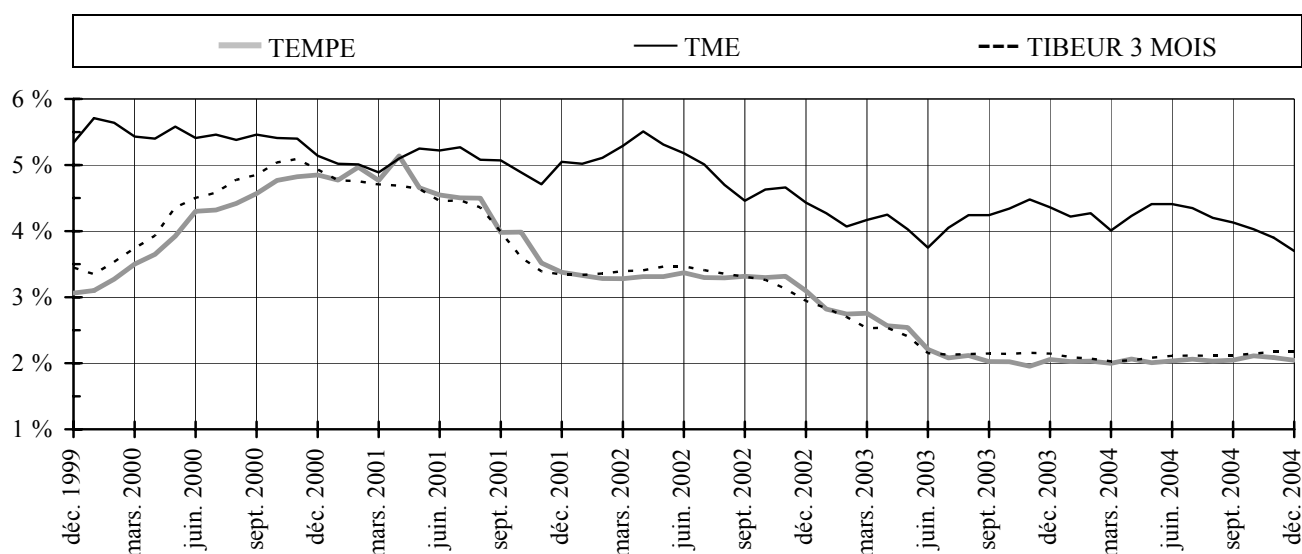
(2) à compter du 01/01/2004

(4) à compter du 01/09/2004 (Taux SGFGAS)

(6) à compter du 01/04/2004 (Taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux

2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE

	Av. 01	Juill. 01	Oct. 01	Jan. 02	Av. 03
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,23%	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%
Ecart (en points)	1,13	1,12	1,62	1,61	1,60

2.3 - TAUX DE L'USURE

2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,67 %	6,56 %	6,63 %	6,29 %
- Prêts à taux variable	5,88 %	5,85 %	5,84 %	5,69 %
- Prêts à taux relais	6,72 %	6,68 %	6,56 %	6,20 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	20,73 %	20,13 %	19,45 %	19,60 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	16,64 %	16,21 %	16,33 %	16,53 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	9,07 %	9,12 %	8,85 %	8,87 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005	2 ^{ème} Trim. 2005
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,40 %	8,55 %	8,47 %	8,53 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	6,00 %	6,08 %	6,01 %	5,79 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	6,41 %	6,47 %	6,65 %	6,43 %
- Découverts en compte (2)	10,73 %	11,27 %	11,71 %	11,55 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	7,73 %	8,20 %	7,88 %	7,67 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place⁴. La dernière enquête a été réalisée aux mois de juillet et août 2004 et a porté sur 4 645 crédits aux particuliers, pour un montant total de 9 902 millions de F CFP.

Le taux moyen des prêts immobiliers s'affiche en recul de 0,30 point sur la période à 5,08 %. Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, près des deux tiers des autorisations recensées.

Le taux moyen des découverts pour sa part diminue, il ressort à 11,32 %, soit - 0,75 point par rapport à l'enquête précédente (janvier/février 2004). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de juillet et août 2004, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 2 333 crédits aux entreprises pour un montant total de 13 025 millions de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 5,6 millions de F CFP, en diminution par rapport à l'enquête de janvier/février 2004 où il s'établissait à 8,2 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle que le coût du crédit de l'ensemble du court terme est stable et que celui du moyen et long terme diminue :

- la stabilité du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions contrastées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts a progressé de 0,29 point passant de 5,74 % à 6,03 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant en moyenne, environ 60 % des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP (environ 60 %). Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort à 5,95 % contre 6,33 % précédemment. Les autres crédits à court terme enregistrent pour leur part une hausse de leur taux moyen de 0,41 point à 5,83 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place (moins de 1 %) tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort en diminution de 0,19 point à 4,93 %. Cette réduction du loyer de l'argent s'accompagne d'un écart plus élevé entre les différentes pratiques (conditions de taux) des établissements de crédit de la place.

⁴ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

2. Rappel des taux

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers

Taux moyen constaté (1)	juillet 2003	janvier 2004	juillet 2004	Variations en points	
Prêts immobiliers.....	5,67%	5,38%	5,08%	-0,59 pt	-0,30 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	14,65%	13,07%	12,65%	-2,01 pts	-0,43 pts
Découverts.....	11,89%	12,08%	11,32%	-0,57 pt	-0,75 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	7,73%	7,32%	6,71%	-1,02 pt	-0,61 pt
Taux moyen global.....	10,23%	9,98%	9,46%	-0,76 pt	-0,52 pt

(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

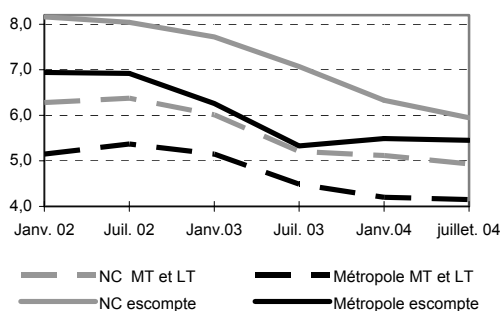
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

en %

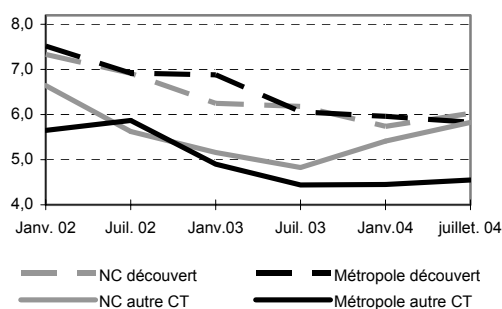
Taux moyens constatés	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003	Juillet 2003	Janvier 2004	Juillet 2004
NC escompte	8,16	8,04	7,72	7,07	6,33	5,95
NC découvert	7,33	6,91	6,25	6,18	5,74	6,03
NC autres court terme	6,64	5,62	5,16	4,83	5,41	5,83
Ens. court terme	7,74	7,38	6,85	6,42	5,90	5,98
NC MT et LT	6,28	6,38	6,01	5,21	5,12	4,93
déclarations (nb)	931	1196	1166	995	1677	2333
Métropole escompte	6,94	6,92	6,26	5,33	5,49	5,45
Métropole découvert	7,52	6,92	6,88	6,06	5,96	5,83
Métropole autres CT	5,65	5,87	4,9	4,44	4,45	4,55
Métropole MT et LT	5,15	5,37	5,15	4,49	4,20	4,15

Les taux retenus pour la Métropole correspondent à la tranche des crédits compris entre 45.735 et 76.225 euros

Coût des crédits à moyen et long terme aux entreprises (en %)



Coût du découvert aux entreprises (en %)



III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange de valeurs*
- 3. Le refinancement*
- 4. La gestion des fichiers réglementaires*

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

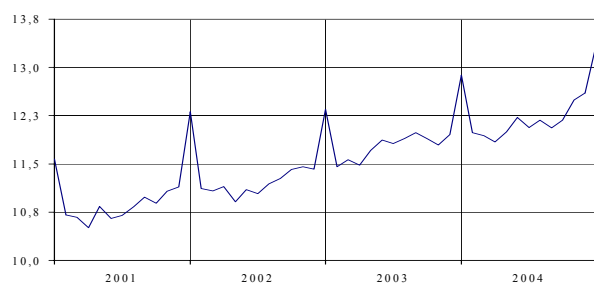
3.1.1 L'émission de billets en F CFP

A fin décembre 2004, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 3,8 millions de billets pour une valeur totale de 13,4 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 2,7 % et de 3,9 % par rapport à la même date l'année précédente.

Les principales évolutions par rapport à fin décembre 2003 en nombre d'unités émises concernent les billets de 10 000 F CFP qui progressent de 6,7 % et les billets de 500 F CFP qui augmentent de 4,7 %.

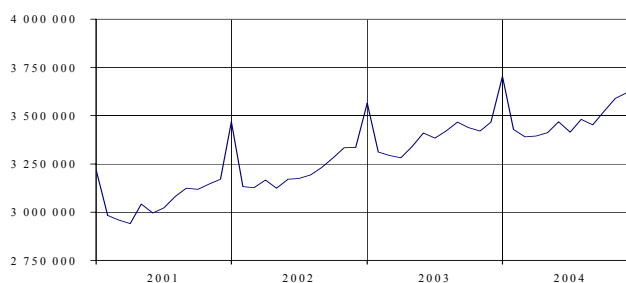
Les coupures de 1 000 F CFP et de 5 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 1 000 F CFP représentent ainsi 30,7 % du total des billets émis, devant ceux de 5 000 F CFP qui représentent 30,2 % du total.

Emissions mensuelles nettes de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



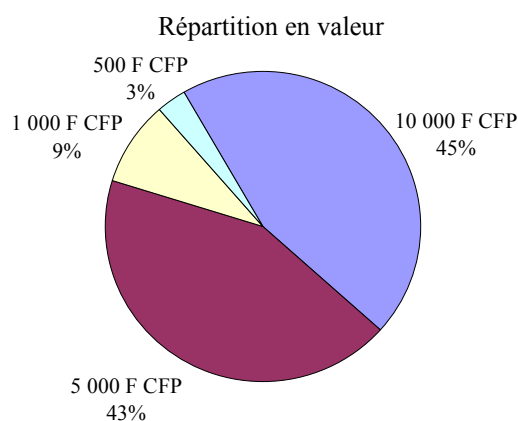
Source : IEOM

Emissions mensuelles nettes de billets en unités
(en unités)

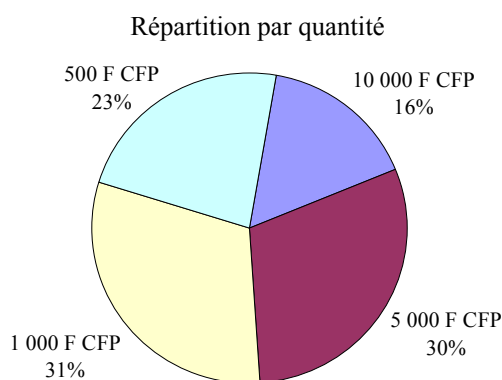


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP pour le mois de décembre 2004



Source : IEOM



Source : IEOM

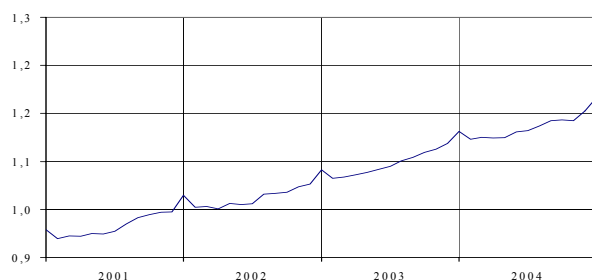
3.1.2 L'émission de pièces en F CFP

Pour le mois de décembre 2004, l'émission nette de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 4,9 % par rapport à la même période l'année dernière à 89,8 millions de pièces pour un montant total en hausse de 4,7 % à 1,2 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport au mois de décembre 2003 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 6,3 % et les pièces de 5 F CFP qui augmentent de 5,5 %.

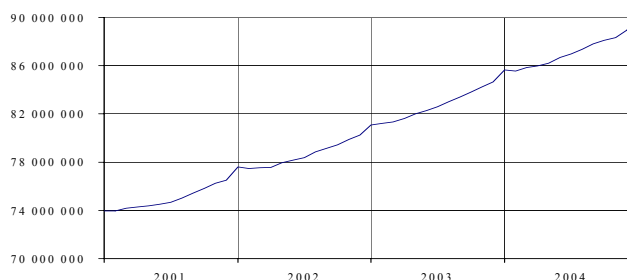
Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 70,9 % du nombre de pièces émises à fin décembre, mais seulement 11,3 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur
(en milliards de F CFP)



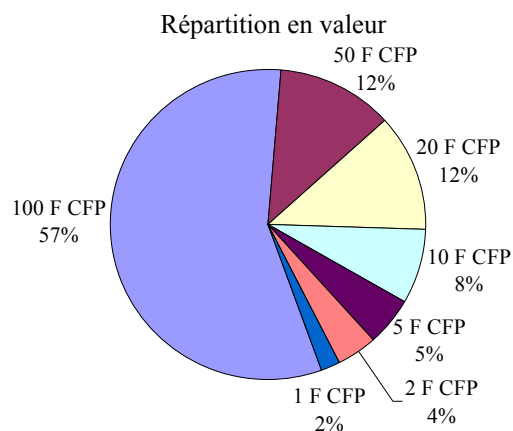
Source : IEOM

Emissions nettes de pièces en unités
(en unités)

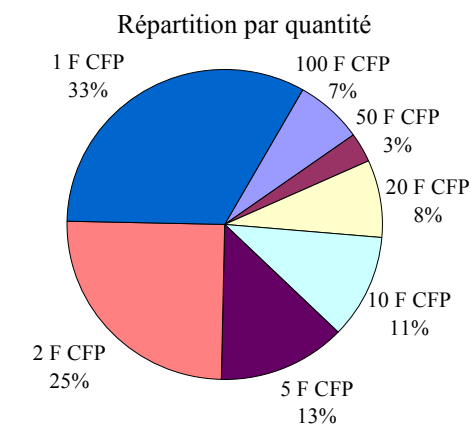


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin décembre 2004



Source : IEOM



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ECHANGE DE VALEURS

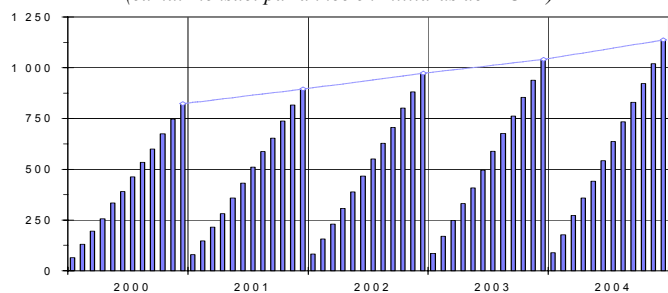
La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Au cours de l'année 2004, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **16,7 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **1 137,8 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées en 2003 (16,4 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 1,5 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 9,2 % par rapport à l'année précédente (1 041,7 milliards de F CFP).

Dans le détail, le volume de chèques traités reste stable (11,8 millions de formules) pour un montant global compensé en nette augmentation (+ 9,3 %). Les effets, avis de prélèvement et titres interbancaires progressent pour leur part de 5,2 % en volume pour un montant d'opérations traitées en hausse de 3,8 %. Les virements progressent de 6,3 % en nombre et de 10,0 % en montant. En 2004, les virements représentent ainsi 2,9 millions d'opérations pour un volume total de 483,4 milliards de F CFP

Compensation des échanges de valeurs

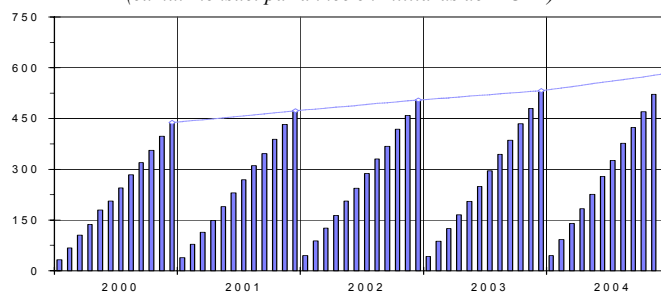
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des chèques

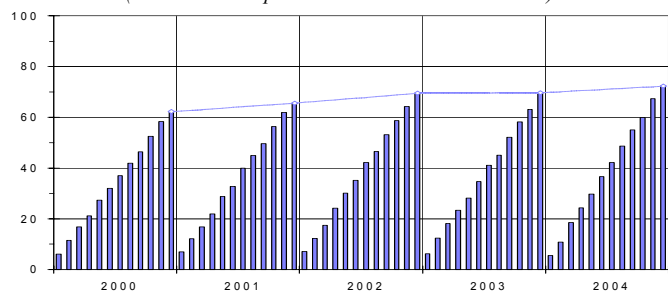
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires de paiements

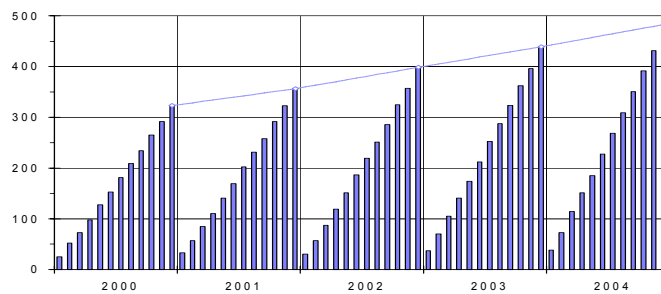
(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Compensation des virements

(cumul mensuel par année en milliards de F CFP)



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

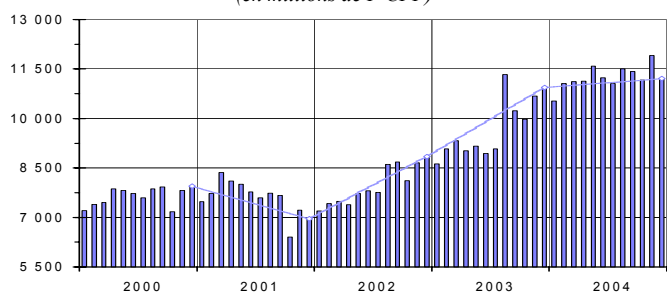
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'émission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à **8 032** au 31 décembre 2004. Sur ce total, 30 % (**2 406 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 31 décembre 2003, 7 133 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission, dont 2 390 étaient éligibles au refinancement (34 % des entreprises cotées).

Au **31 décembre 2004**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **11,2 milliards de F CFP contre 10,9 milliards de F CFP à fin décembre 2003**, soit une augmentation de 2,8 % du montant des crédits mobilisés. Les crédits aux particuliers représentent 0,9 milliard de F CFP contre 1,4 milliards de F CFP au 31 décembre (- 35,7 % en douze mois). Les crédits aux entreprises progressent, pour leur part, de 7,3 % sur l'année (10,3 milliards de F CFP au 31 décembre 2004 contre 9,6 milliards de F CFP à fin décembre 2003).

Mobilisation des crédits

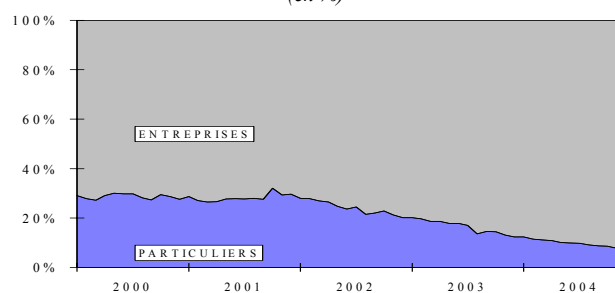
Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation.

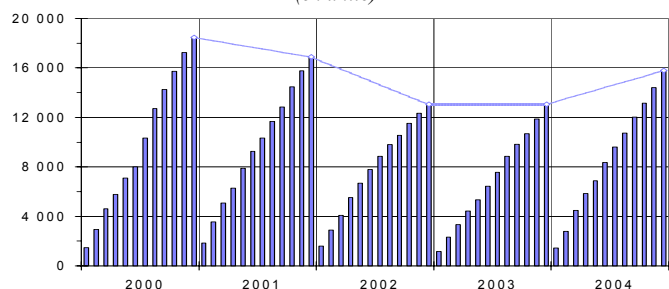
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 15 792 incidents de paiement sur chèques pour l'année 2004, ce qui correspond à une hausse de 20,9 % du nombre d'incidents constaté par rapport à 2003 (13 065 incidents). Compte tenu du nombre plus élevé de chèques compensés en 2004, le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 1,34 pour mille pour l'année 2004, en augmentation par rapport à celui constaté à fin décembre l'année précédente (1,10 ‰).

Au 31 décembre 2004, le territoire comptait 4 725 personnes physiques en interdit bancaire soit sensiblement le même nombre de personnes qu'au 31 décembre de l'année précédente (4 667 personnes interdites bancaires).

Au cours de l'année 2004, 1 159 cartes bancaires ont été retirées contre 1 049 en 2003. Le nombre cumulé de retraits de cartes bancaires progresse donc de 10,5 % en un an. Cependant, le taux de retrait sur cartes bancaires (cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 1,8 %, sensiblement identique à celui de décembre 2003 (1,7 %).

Incidents de paiement sur chèques

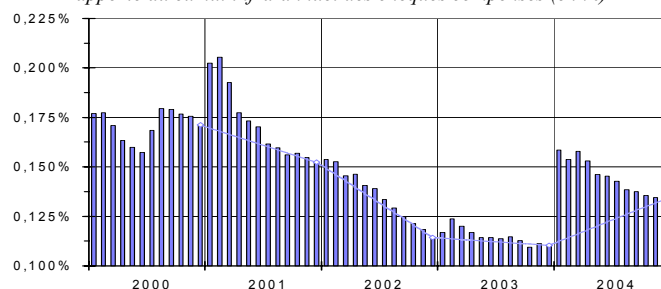
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

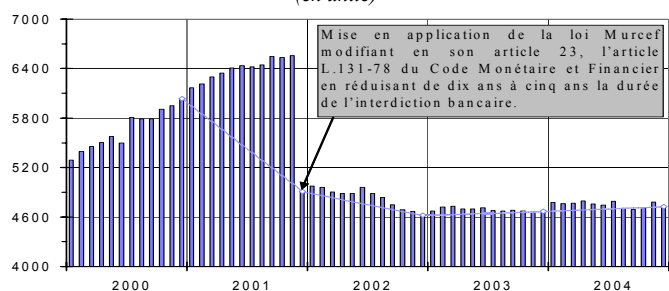
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

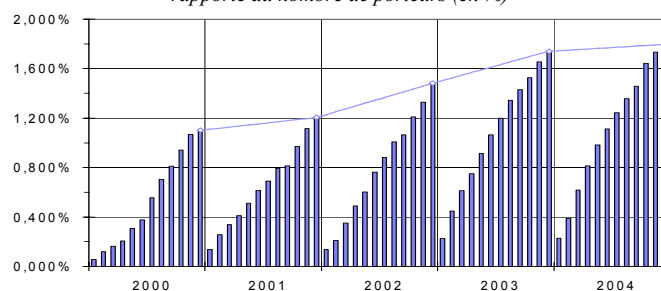
Stock fin de mois
(en unité)



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

Cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires
rapporté au nombre de porteurs (en %)



Source : IEOM

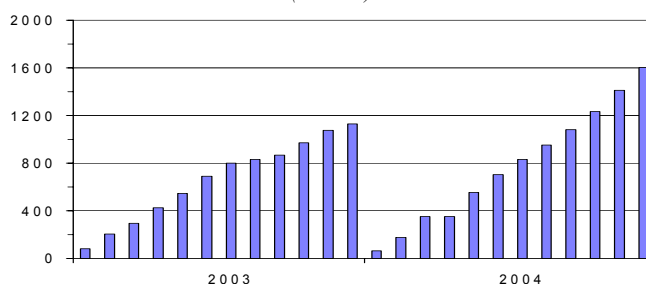
3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FIPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui centralise les incidents de paiement concernant les instruments autres que le chèque, a enregistré 1 602 incidents au cours de l'année 2004 (suite à un problème technique, aucun incident n'a pu être enregistré au mois d'avril). Au 31 décembre de l'année dernière, le FIPE comptabilisait 1 129 incidents. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une hausse de 41,9 % des incidents par rapport à la même période l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

Cumul annuel du nombre d'incidents

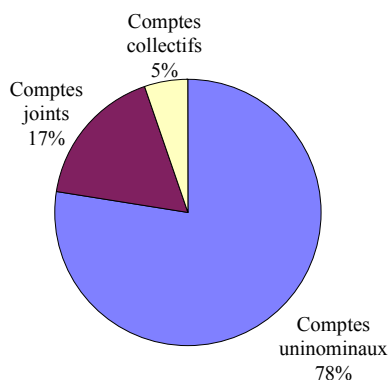
(en unité)



Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

Le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer, qui recense les comptes tirés de chèques, comptabilise 182 305 comptes ouverts à fin décembre 2004.

Répartition des comptes

Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

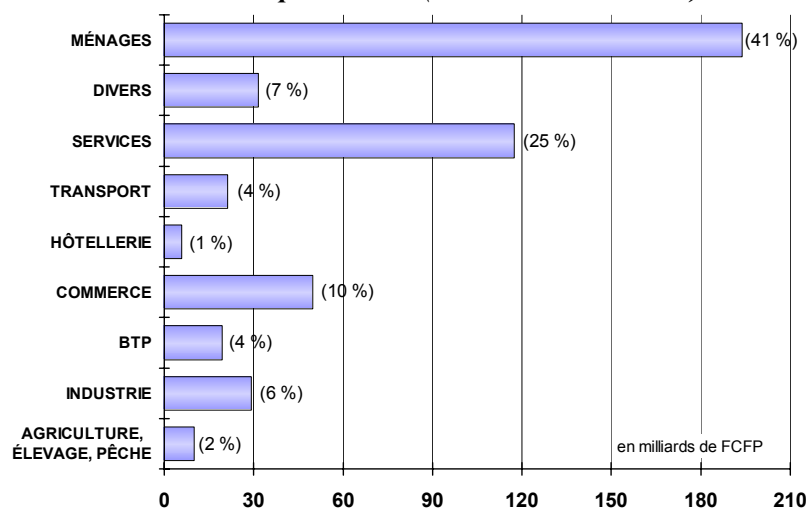
3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de décembre 2004 s'établit à 484,4 milliards de F CFP.

L'encours bancaire⁵ représente 478,6 milliards de F CFP dont 194,0 milliards de F CFP en faveur des particuliers. Les banques FBF de la place détiennent 83 % de l'encours bancaire. Ce dernier a été accordé à 41 % en faveur des particuliers. L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (25 % du total des octrois) et le commerce (10 % de l'encours bancaire).

Les arriérés CAFAT atteignent 5,7 milliards de F CFP et concernent 1 045 entreprises. Ces dernières travaillent essentiellement dans le secteur du BTP (30 %), des services (19 %) et du commerce (16 %).

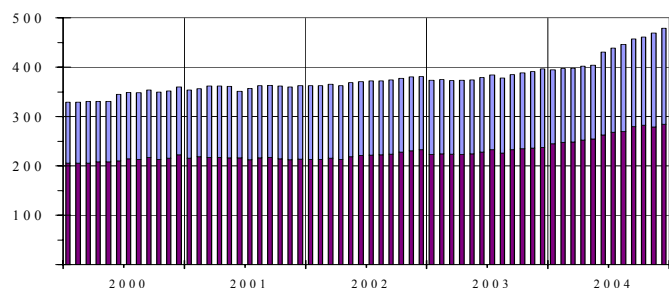
Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 31 décembre 2004



Source : IEOM

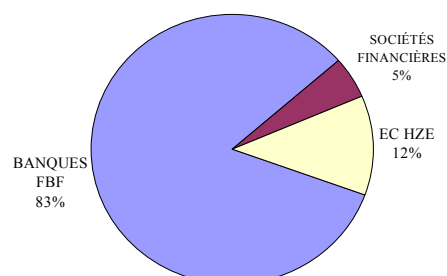
Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

■ Ménages ■ Autres agents financiers
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Répartition de l'encours du SCR (hors arriérés CAFAT) par catégorie d'établissements au 31 décembre 2004



Source : IEOM

⁵ y compris de hors bilan



Annexe

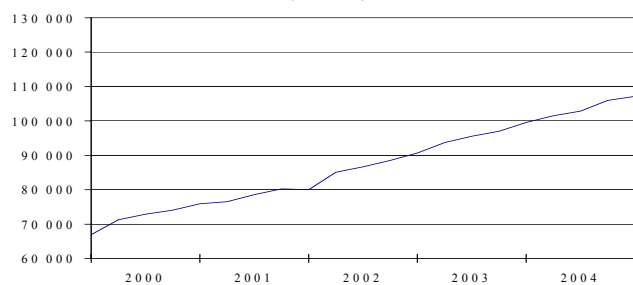
Les principaux chiffres de la monétique

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES 4^{ème} trimestre 2004

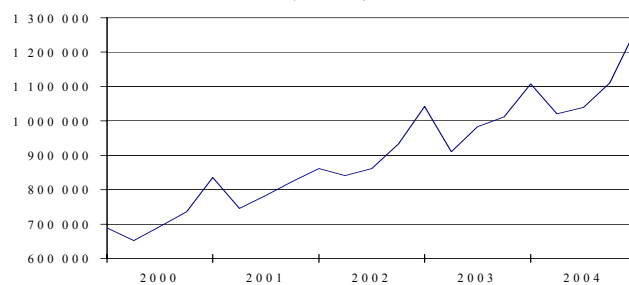
	4 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Variations		Année	Année	Variations	
	2003	2004	Montant	%	2003	2004	Montant	%
	(1)	(2)	(2)-(1)	(2)/(1)	(3)	(4)	(4)-(3)	(4)/(3)
Nombre de porteurs.....	99 492	107 129	7 637	7,7	99 492	107 129	7 637	7,7
• Cartes bleue.....	59 211	64 440	5 229	8,8	59 211	64 440	5 229	8,8
• Cartes Jade	21 783	22 747	964	4,4	21 783	22 747	964	4,4
• Cartes privatives.....	18 498	19 942	1 444	7,8	18 498	19 942	1 444	7,8
Nombre de terminaux.....	2 118	2 179	61	2,9	2 118	2 179	61	2,9
• Terminal de paiement électronique.....	1 936	2 007	71	3,7	1 936	2 007	71	3,7
• Terminal de paiement mécanique.....	182	172	-10	-5,5	182	172	-10	-5,5
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...).	100	103	3	3,0	100	103	3	3,0
Terminaux de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	1 102 301	1 263 525	161 224	14,6	3 988 393	4 416 494	428 101	10,7
• Montant (milliers de XPF).....	10 348 583	11 608 446	1 259 863	12,2	35 788 787	39 274 071	3 485 284	9,7
• Moyenne par transaction (en XPF).....	9 388	9 187	-201	-2,1	8 973	8 893	-80	-0,9
Terminaux de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	5 039	4 941	-98	-1,9	23 543	22 766	-777	-3,3
• Montant (milliers de XPF).....	153 077	150 060	-3 017	-2,0	514 300	537 542	23 242	4,5
• Moyenne par transaction (en XPF).....	30 378	30 370	-8	-	21 845	23 612	1 767	8,1
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	801 393	884 812	83 419	10,4	2 999 611	3 292 341	292 730	9,8
• Montant (milliers de XPF).....	6 999 312	7 863 848	864 536	12,4	26 232 728	28 810 160	2 577 432	9,8
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 734	8 888	154	1,8	8 745	8 751	6	0,1

Nombre de porteurs
(en unité)



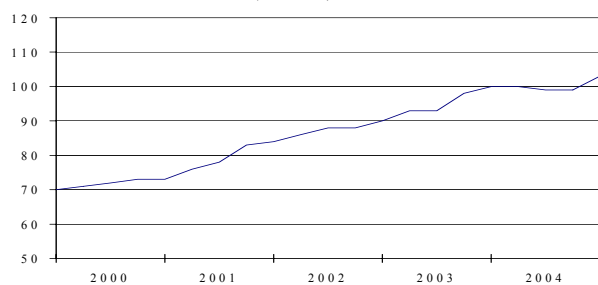
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement
(en unité)



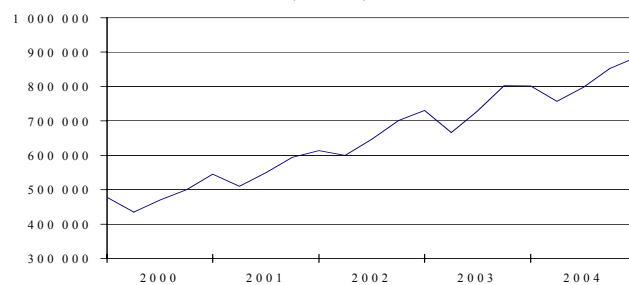
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...)
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires
(en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : T. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer le 18 avril 2005
Dépôt légal : 2004 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE

19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex

Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553

e-mail : agence@ieom.nc